

# **Commission temporaire chargée d'étudier les mesures à prendre en matière d'élevage chevalin pour améliorer la rentabilité de cette branche de production.**



## **Rapport final à l'attention du Gouvernement jurassien**



## Tables des matières

<b>Préambule .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Mandat du Gouvernement .....</b>	<b>6</b>
<b>2. Analyse de la rentabilité de la production .....</b>	<b>6</b>
<b>3. Importance du cheval pour le Canton du Jura et la Suisse .....</b>	<b>7</b>
<b>3.1. Importance socioculturelle .....</b>	<b>7</b>
<b>3.2. Importance touristique .....</b>	<b>7</b>
<b>3.3. Importance économique .....</b>	<b>8</b>
<b>3.4. Importance de la race Franches-Montagnes .....</b>	<b>8</b>
<b>4. Données statistiques / Analyse du marché .....</b>	<b>8</b>
<b>4.1. Evolution de l'effectif chevalin .....</b>	<b>8</b>
<b>4.2. Profils des utilisateurs .....</b>	<b>10</b>
<b>4.3. Commercialisation .....</b>	<b>11</b>
<b>5. Positionnement sur le marché .....</b>	<b>12</b>
<b>5.1. Race Franches-Montagnes .....</b>	<b>12</b>
<b>5.2. Race Demi-sang .....</b>	<b>13</b>
<b>6. Objectifs commerciaux .....</b>	<b>14</b>
<b>7. Mesures commerciales pour le cheval de loisirs .....</b>	<b>15</b>
<b>8. Formation professionnelle et continue des éleveurs .....</b>	<b>18</b>
<b>9. Mesures destinées à augmenter le prix de la viande chevaline .....</b>	<b>20</b>
<b>10. Mesures destinées à diminuer les coûts de production .....</b>	<b>20</b>
<b>10.1. Diminution des frais d'élevage .....</b>	<b>20</b>
<b>10.2. Diminution des coûts d'exportation .....</b>	<b>21</b>
<b>11. Diversification des activités .....</b>	<b>21</b>
<b>11.1. Tourisme .....</b>	<b>22</b>
<b>11.2. Forêt .....</b>	<b>23</b>
<b>11.3. Ville .....</b>	<b>23</b>
<b>12. Contributions cantonales .....</b>	<b>24</b>
<b>13. Mesures d'économie du Conseil fédéral .....</b>	<b>25</b>
<b>14. Synthèse des propositions de la Commission .....</b>	<b>26</b>
<b>14.1. Propositions de la Commission à l'intention des éleveurs .....</b>	<b>26</b>
<b>14.2. Propositions de la Commission à l'intention des organisations professionnelles         intéressées à l'élevage chevalin .....</b>	<b>26</b>
<b>14.3. Propositions de la Commission à l'intention du Gouvernement jurassien .....</b>	<b>27</b>
<b>15. Conclusions .....</b>	<b>28</b>
<b>16. Bibliographie .....</b>	<b>28</b>

## Tableaux

Tableau 1 : Revenu du travail / heure du segment naisseurs .....	6
Tableau 2 : Revenu du travail / heure du segment élevage.....	7
Tableau 3 : Vente de chevaux : situation actuelle et objectifs.....	14
Tableau 4 : Détail du marché cible / loisir.....	15
Tableau 5 : Mesures marketing.....	16
Tableau 6 : Revenu du travail / heure du segment naisseur et élevage "optimisé" .....	20
Tableau 7 : Modélisation du revenu du travail des activités agritouristiques .....	22

## Figures

Figure 1 : Evolution des naissances de poulains et des importations en Suisse pour la période 2001-2008 .....	9
Figure 2 : Poulains FM identifiés par élevage en 2009 (total 761 poulains pour 312 éleveurs).....	10
Figure 3 : Prix de vente moyen de la Liste des chevaux à vendre .....	11
Figure 4 : Evolution des exportations de chevaux FM (toute la Suisse).....	12

## Annexes

Annexe 1 : Arrêté portant création d'une commission temporaire chargée d'étudier les mesures à prendre en matière d'élevage chevalin pour améliorer la rentabilité de cette branche de production	
Annexe 2 : Elevage de chevaux de la race FM – coûts de production et revenu du segment naisseur	
Annexe 3 : Elevage de chevaux de la race FM – coûts de production et revenu du segment élevage	
Annexe 4 : Charte de qualité "Spécialité du Canton du Jura"	
Annexe 5 : Formation dans le domaine du cheval : thématiques, publics cibles, niveau à atteindre par les éleveurs selon le degré de formation	
Annexe 6 : Elevage de chevaux de la race FM – coûts de production segment naisseur – variante optimisée	
Annexe 7 : Elevage de chevaux de la race FM – coûts de production segment élevage – variante optimisée	
Annexe 8 : Modélisation du revenu du travail des activités agritouristiques	
Annexe 9 : Contributions du Canton du Jura pour l'élevage chevalin : budget 2010	

## Liste des abréviations

FM	Franches-Montagnes
FJEC	Fédération jurassienne d'élevage chevalin
FRI	Fondation rurale interjurassienne
FSFM	Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes
CJA	Chambre jurassienne d'agriculture
ALEA	Accord de libre-échange agricole
USP	Union suisse des paysans
PNRD	Parc naturel régional du Doubs

## Remarque

Afin de faciliter la lecture du rapport, seule la forme masculine est employée, étant bien entendu qu'elle comprend aussi bien nos lectrices que nos lecteurs. Nous comptons sur leur compréhension.

## **Préambule**

### **Le cheval, c'est l'image du Jura !**

Pour le Canton du Jura, le cheval représente incontestablement, avec les sapins des Franches-Montagnes, une image très attractive pour les touristes. Il est d'ailleurs utilisé dans de nombreuses publications touristiques, notamment sur le site Internet de Jura Tourisme. Les activités liées au cheval entrent d'ailleurs pleinement dans l'objectif du tourisme jurassien : tourisme doux pour un développement durable. Le cheval est également utilisé directement pour offrir des prestations touristiques dans le Canton : balades à cheval ou en chars attelés, roulottes, calèches, trekking, etc.

Le cheval n'est pas uniquement une source de revenu pour le tourisme mais également pour l'économie régionale comme les banques, les assurances, les maréchaux, vétérinaires, maîtres de manège, vendeurs d'aliments, de machines, etc.

La race des Franches-Montagnes fait partie intégrante du patrimoine jurassien car elle trouve son origine dans la région des Franches-Montagnes. Elle est un joyau d'une valeur inestimable qu'il faut conserver à tout prix ! La tradition d'élevage dans le Canton remonte à plus d'un siècle. La plupart des syndicats d'élevage jurassiens ont d'ailleurs fêté leur centenaire en 2006 et 2007 et la 50<sup>e</sup> édition de la Sélection nationale des étalons de Glovelier a été organisée les 8 et 9 janvier de cette année.

De nombreuses manifestations équestres, portées par les éleveurs et utilisateurs de chevaux, animent la région : concours hippiques, concours d'attelage, ventes de chevaux et surtout le Marché-Concours de Saignelégier sont autant de rendez-vous pour les éleveurs mais également pour toute la population. A lui seul, le Marché-Concours et ses 400 chevaux fait connaître le Canton à plus de 40'000 personnes chaque année : il rayonne loin à la ronde, y compris à l'étranger.

Mis à part son rôle économique et son image attrayante, le cheval joue également le rôle non moins important de trait d'union ville-campagne. En effet, avec la diminution du nombre de personnes employées dans l'agriculture, la connaissance de ce secteur a tendance à se détériorer. Les contacts entre citadins et ruraux doivent être renforcés ; le cheval peut jouer ce rôle à satisfaction car les uns et les autres en sont amoureux !

Comme le montrent les calculs contenus dans ce rapport, les revenus tirés de l'élevage sont malheureusement beaucoup trop bas. De nombreux éleveurs, fatigués de voir leurs efforts si mal récompensés, sont sur le point de jeter l'éponge : si nous voulons préserver l'image de notre Canton, il faut les aider !

Le présent rapport n'apporte pas de solution miracle à cette situation mais fait des propositions concrètes et pragmatiques, susceptibles d'encourager les éleveurs à continuer d'élever et de sélectionner passionnément leurs chevaux !

## 1. Mandat du Gouvernement

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura a créé une "Commission temporaire chargée d'étudier les mesures à prendre en matière d'élevage chevalin pour améliorer la rentabilité de cette branche de production" (ci-après Commission). L'annexe 1 donne le détail du mandat et de la composition de la Commission. La première séance de la Commission a eu lieu le 12 janvier 2010; elle s'est réunie à huit reprises en plénum et d'autres séances, en groupes restreints, ont également eu lieu. Le présent rapport présente les conclusions finales de la Commission.

Les analyses de la Commission ont porté spécialement sur la race des Franches-Montagnes mais les mesures préconisées, pour améliorer la rentabilité, devraient également être appliquées à la race Demi-sang, comme c'est le cas aujourd'hui déjà.

## 2. Analyse de la rentabilité de la production

Sur mandat de la Commission, la FRI a réalisé une analyse économique des différents segments de l'élevage chevalin. L'analyse est basée exclusivement sur des exploitations agricoles et non pas sur des élevages pratiqués comme hobby. Pour les besoins d'analyse, les calculs ont été réalisés pour deux segments distincts :

- le "segment naisseurs", avec vente des poulains à l'âge de six mois pour la garde ou la boucherie;
- le "segment élevage", avec achat de poulains âgés de six mois et vente de ceux-ci à trois ans après qu'ils aient réalisé le test en terrain.

Il est évident qu'en pratique, ces deux segments ne sont pas clairement dissociés et se retrouvent en général dans un seul et même élevage.

Les calculs sont basés sur trois scénarios représentant les degrés d'efficacité économique de l'éleveur. Le scénario "moyen" représente la situation rencontrée le plus souvent sur les exploitations ; les scénarios "pessimiste" et "optimiste" donnent une indication sur les situations que l'on peut rencontrer sur les exploitations plus ou moins compétitives et dans des contextes plus ou moins favorables. Le détail des calculs peut être consulté aux annexes 2 et 3.

### Segment naisseurs :

L'analyse approfondie de ce segment présente des résultats économiques largement insuffisants. Effectivement, le revenu horaire du travail dans le scénario moyen est de CHF -8.72/h.

Tableau 1 : Revenu du travail / heure du segment naisseurs

	<b>Scénario pessimiste</b>	<b>Scénario moyen</b>	<b>Scénario optimiste</b>
<b>Revenu de l'activité - CHF</b>	-2'337.00	-522.00	230.00
<b>Intérêt du capital propre - CHF</b>	-287.00	-235.00	-199.00
<b>Revenu du travail - CHF</b>	-2'625.00	-757.00	31.00
<b>Temps de travail - heure</b>	101.00	87.00	76.00
<b>Revenu du travail CHF/h</b>	-25.97	-8.72	0.41

(Source : FRI 2010, Claude-Alain Baume, Elevage de chevaux de la race des Franches-Montagnes - coûts de production et revenu du travail)

### Segment élevage :

Les résultats économiques de ce segment sont supérieurs au précédent. Avec un revenu horaire dans le scénario moyen de CHF 11.38/h, ils restent cependant insuffisants pour assurer la viabilité de l'élevage.

Tableau 2 : Revenu du travail / heure du segment élevage

	Scénario pessimiste	Scénario moyen	Scénario optimiste
<b>Revenu de l'activité - CHF</b>	431.00	2'310.00	2'985.00
<b>Intérêt du capital propre - CHF</b>	-432.00	-354.00	-299.00
<b>Revenu du travail - CHF</b>	-1.00	1'956.00	2'685.00
<b>Temps de travail - heure</b>	185.00	172.00	150.00
<b>Revenu du travail CHF/h</b>	-0.01	11.38	17.88

(Source : FRI 2010, Claude-Alain Baume, Elevage de chevaux de la race des Franches-Montagnes - coûts de production et revenu du travail)

Des mesures destinées à diminuer les coûts de production sont présentées au chapitre 10, mais on peut déjà affirmer que l'amélioration de la rentabilité passe en premier lieu par un relèvement substantiel du prix de vente des chevaux.

### 3. Importance du cheval pour le Canton du Jura et la Suisse

#### 3.1. Importance socioculturelle

Le cheval joue un rôle socioculturel de première importance pour la Suisse mais tout spécialement pour le Canton du Jura. En effet, la tradition d'élevage dans le Canton remonte à plus d'un siècle. La plupart des syndicats d'élevage jurassiens ont d'ailleurs fêté leur centenaire en 2006 et 2007 et la 50<sup>e</sup> édition de la Sélection nationale des étalons de Glovelier a été organisée les 8 et 9 janvier de cette année.

Le rôle et l'utilisation du cheval ont bien évolué durant ces années : utilisé au début comme bête de somme ou pour les besoins de l'armée, le cheval est actuellement utilisé pour les loisirs. Le client n'est plus l'armée suisse mais le citoyen. L'utilisateur n'est plus uniquement un homme de 20 à 50 ans mais plutôt une jeune fille de 12 à 20 ans. Le cheval n'est plus un "outil de travail" mais un compagnon pour les loisirs; il est parfois même considéré comme un animal de compagnie. Ces bouleversements dans l'utilisation du cheval coïncident avec le déplacement de la population des campagnes vers les villes. Seule une faible proportion des utilisateurs de chevaux a encore un lien direct avec l'agriculture ; le cheval joue le rôle de trait d'union entre la ville et la campagne.

De nombreuses manifestations équestres, portées par les éleveurs et utilisateurs de chevaux, animent la région : concours hippiques, concours d'attelage, ventes de chevaux et surtout le Marché-Concours de Saignelégier sont autant de rendez-vous pour les éleveurs mais également pour toute la population. A lui seul, le Marché-Concours et ses 400 chevaux fait connaître le Canton à plus de 40'000 personnes chaque année; il rayonne loin à la ronde, y compris à l'étranger. Quelle autre manifestation peut s'enorgueillir de rassembler autant de monde dans une région décentralisée ?

#### 3.2. Importance touristique

Notre société a passé d'une société de travail à une société de loisirs. Les semaines de travail de 70 heures ont passé à 40. Les loisirs occupent le temps disponible et le tourisme fait partie des activités de détente. Pour le Canton du Jura, le cheval représente incontestablement, avec les sapins des Franches-Montagnes, l'image la plus attractive pour les touristes. Le cheval est d'ailleurs utilisé dans de nombreuses publications touristiques, notamment sur le site Internet de Jura Tourisme. Les activités liées au cheval entrent d'ailleurs pleinement dans l'objectif du tourisme jurassien : tourisme doux pour un développement durable. Le cheval est également utilisé directement pour offrir des prestations touristiques dans le Canton : balades à cheval ou en chars attelés, roulottes, calèches, trekking, etc.

### **3.3. Importance économique**

La filière cheval génère des affaires dans de nombreuses branches telles que l'élevage, la garde en pension, le commerce de chevaux, l'enseignement de l'équitation, le commerce d'équipements, la construction, les transports, la médecine vétérinaire, les manifestations hippiques, etc. Pour la Suisse<sup>1</sup>, les valeurs immobilisées de la filière chevaline s'élèvent à 26,4 milliards de francs. Le chiffre d'affaires annuel est estimé à 1,65 milliards de francs. Les recettes réalisées par les exploitations agricoles se montent à environ 500 millions de francs. Le cheval induit directement environ 10'000 emplois (équivalent plein temps).

Si l'on extrapole ces chiffres pour le Canton du Jura, par rapport au nombre de chevaux détenus (89'000 pour la Suisse et 5'200<sup>2</sup> pour le Canton du Jura), on obtient les chiffres suivants : valeurs immobilisées 1.5 milliards de francs, chiffre d'affaires annuel 100 millions de francs, recettes réalisées par les exploitations agricoles 29 millions de francs, emplois générés : 584. Ces chiffres sont certainement surévalués étant donné que la structure de la filière cheval n'est pas la même dans les régions d'élevage comme le Jura que dans les régions urbaines (moins d'infrastructures, moins de services, etc.). Néanmoins, ils montrent que la filière représente, à coup sûr, un intérêt économique non négligeable pour le Canton.

### **3.4. Importance de la race Franches-Montagnes**

La race Franches-Montagnes est la seule race chevaline d'origine suisse. La convention de Rio sur la biodiversité de 1992 attribue à la Suisse la charge de surveiller cette race. Pour le Canton du Jura, on estime que les 2/3 du cheptel environ, soit 3450 chevaux, sont de la race des Franches-Montagnes. L'évolution du nombre de juments n'est pas la même en Suisse que dans le Canton du Jura. Alors que l'effectif des juments a diminué d'un tiers depuis 1994 en Suisse, il a très légèrement augmenté dans le Canton (+ 3,7%). Il ne faut néanmoins pas lever la garde car les prochains défis à relever par les éleveurs – suppression des subventions à l'exportation, interdiction de la détention en stalle, interdiction du fil de fer barbelé, etc. – risquent fort de décourager bon nombre d'entre eux si rien n'est entrepris pour améliorer la rentabilité de cette branche de production.

## **4. Données statistiques / Analyse du marché**

### **4.1. Evolution de l'effectif chevalin**

En 2008, env. 89'000 équidés étaient détenus en Suisse, dont 67'000 chevaux. L'effectif chevalin est en constante augmentation depuis de nombreuses années avec une progression annuelle de 1'250 chevaux, soit respectivement 2% par année. Cette tendance ne semble montrer aucun signe de fléchissement. En parallèle, le nombre des autres équidés (poneys, ânes ...) profite d'une progression encore plus importante.

Suite au pic de naissances en 1995 (7'500 poulains), le nombre de poulains n'a cessé de diminuer en Suisse pour atteindre, en 2008, 4'300 naissances. Les importations de chevaux oscillent entre 3'000 à 3'500 têtes avec une tendance à la hausse durant ces quatre dernières années.

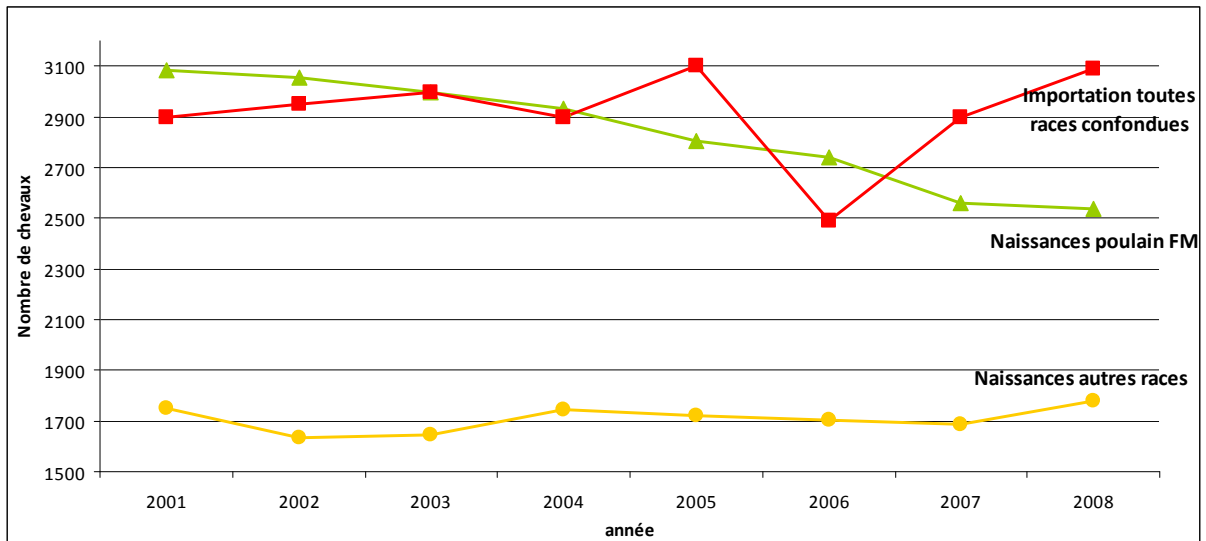
---

<sup>1</sup> Observatoire de la filière cheval. Impact économique, social et environnemental du cheval en Suisse : rapport mars 2007 et décembre 2009.

<sup>2</sup> République et Canton du Jura, Service de l'économie rurale, rapport d'activité 2009.



Figure 1 : Evolution des naissances de poulains et des importations en Suisse pour la période 2001-2008



(Sources: HESA 2010; BFS, 2009 ; Observatoire de la filière suisse du cheval, 2009)

Deux tendances opposées peuvent être constatées. D'une part, l'utilisation du cheval pour les activités de loisirs (balades, sport, etc.) connaît, depuis plusieurs années, une croissance constante. En effet, dans cette catégorie, c'est clairement l'utilisation du cheval à des fins de loisirs qui prédomine et non pas une pratique sportive intensive. L'utilisation du cheval pour le loisir est principalement pratiquée par un public jeune et féminin. D'autre part, pour la même période, l'élevage de chevaux suisses (chevaux d'élevage destinés à la commercialisation) est en constante diminution. Ce sont principalement les chevaux de course et la race des Franches-Montagnes qui sont touchés par ce recul.

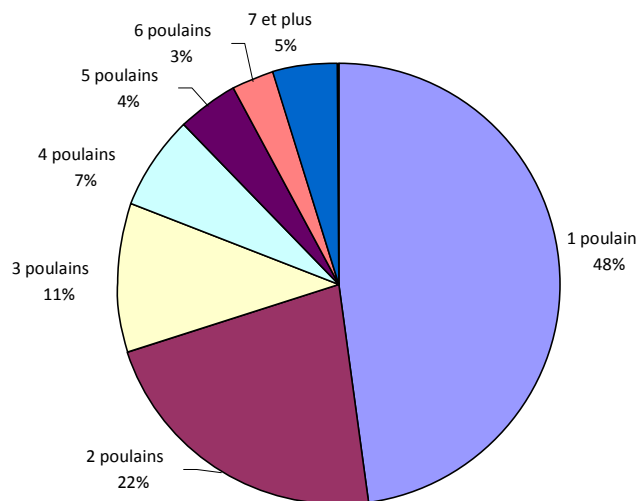
L'élevage suisse, et en particulier la race Franches-Montagnes, n'ont approvisionné que de manière restreinte le marché des chevaux de loisirs en Suisse.

Globalement, les équidés sont répartis pour une moitié dans des exploitations agricoles de plaine et pour l'autre moitié dans les zones des collines et de montagne. La croissance moyenne dans l'ensemble de ces zones est de 23% en Suisse.<sup>3</sup>

Dans le Canton du Jura, comme dans le reste de la Suisse, le nombre de naissances par élevage est faible. En effet, comme le montre la figure 2, près de la moitié des éleveurs jurassiens ne font identifier qu'un poulain par année et 70% un ou deux poulains.

<sup>3</sup> Impact économique, sociale et environnemental du cheval en Suisse, quoi de neuf depuis 2007 ? – Observatoire de la filière suisse du cheval, Avenches, 2009

Figure 2 : Poulains FM identifiés par élevage en 2009 (total 761 poulains pour 312 éleveurs)



ECR/fév.2010. Source : liste FSFM

#### 4.2. Profils des utilisateurs<sup>4</sup>

Peu de données sociologiques sont disponibles quant aux utilisateurs de chevaux en Suisse. Il est donc nécessaire de se baser sur différentes données statistiques :

- **personnes pratiquant l'équitation régulièrement** : 213'000 (HESA; Forschungsinstitut für Freizeit und Sport der Universität Bern) ;
- **personnes pratiquant l'équitation "sportive" et/ou le saut** : cette catégorie représente approximativement un tiers des utilisateurs de chevaux de loisirs. Elle est composée à 84% par de jeunes femmes ;
- **personnes au bénéfice d'une formation liée au cheval** : total en 2008, 35'000 personnes dont 87.3% sont des femmes. Deux tiers ont moins de 20 ans et sont en fin de formation.

Le Franches-Montagnes intéresse plus spécifiquement les privés (familles) en quête de nature, de liberté et de contact avec les chevaux. La recherche de plaisir et d'aventure l'emporte sur les performances sportives. Il s'agit d'un public expérimenté qui sait précisément quelle activité il désire pratiquer.

Les prestataires proposant des activités touristiques équestres, telles que, par exemple, les sorties en char attelé ou encore les cours d'équitation, représentent une part non négligeable d'utilisateurs de chevaux FM.

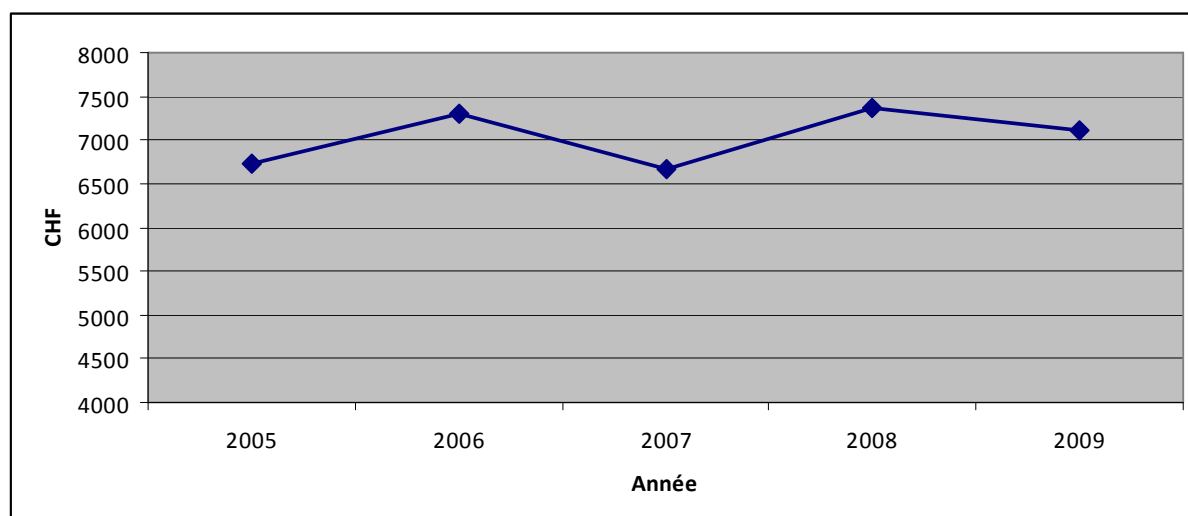
La Suisse romande et le plateau suisse réunissent 58% des équidés. Une augmentation des effectifs (en nombre absolu) est principalement observable en zone de plaine. On peut en conclure que l'expansion du cheptel a essentiellement lieu en région urbaine. Sont principalement propriétaires de ces chevaux des non-agriculteurs. L'utilisation du cheval dans le secteur du tourisme semble jouer un rôle restreint dans le développement des effectifs, comparativement aux détenteurs privés.

<sup>4</sup> Angebot und Nachfrage auf dem Markt für Freizeitpferde, HESA, Zollikofen, 2010

### 4.3. Commercialisation

Suite à l'abolition, en 1998, des ventes aux enchères avec attribution de contingent d'importation (mises), les éleveurs suisses ont dû imaginer d'autres modes de commercialisation. Dans de nombreuses régions, la vente des chevaux n'est pas du tout structurée. Dans d'autres, de petites structures de vente, basées en grande partie sur le bénévolat, ont vu le jour. Dans le Canton du Jura, l'introduction en 1998 de l'outil de promotion "Liste des chevaux à vendre" a permis d'améliorer considérablement les différents processus commerciaux liés au cheval. Ce sont plus particulièrement les efforts portés sur les activités de commercialisation (réalisés par le coordinateur de la Liste des chevaux - taux d'activité 50%) qui ont des impacts très positifs sur le marché. En effet, comme le montre la figure 3 les prix des chevaux ont pu être maintenus à un bon niveau alors que l'on craignait qu'ils ne chutent brutalement suite à l'abandon des mises.

Figure 3 : Prix de vente moyen de la Liste des chevaux à vendre

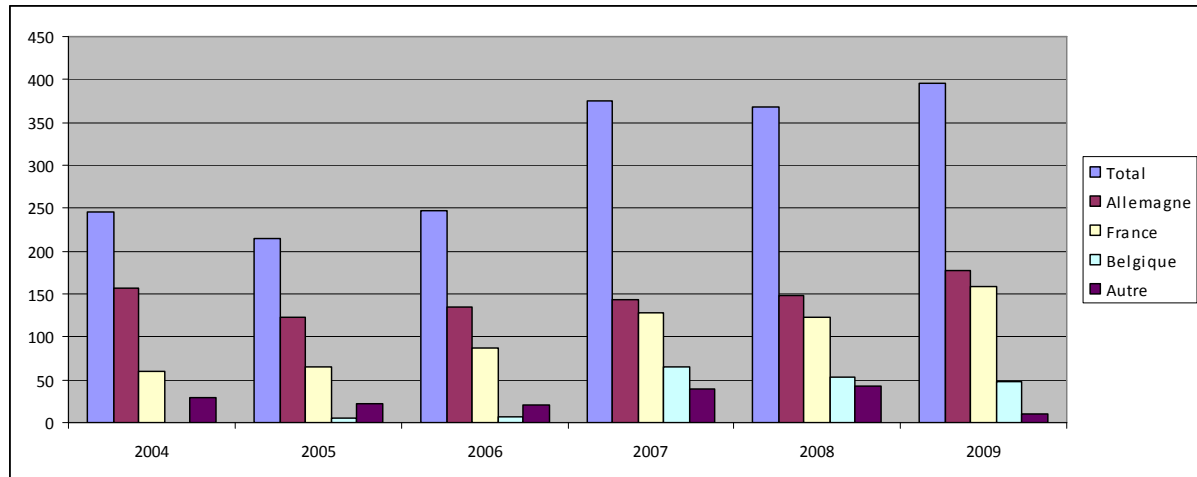


(Source : statistique des ventes FJEC 2005 – 2009)

La "Liste des chevaux à vendre" est basée sur son site Internet [www.cheval-jura.ch](http://www.cheval-jura.ch). L'internaute intéressé à acheter un cheval peut choisir un ou plusieurs chevaux sur le site et contacter directement l'éleveur ou, s'il désire être conseillé, le coordinateur de la "Liste des chevaux à vendre". Les deux possibilités offertes aux acheteurs ont comme avantage d'alléger le système car tous les contacts ne passent pas forcément par le coordinateur. L'inconvénient majeur réside dans le fait que toutes les transactions ne sont pas connues du coordinateur et que, par conséquent, une statistique détaillée est difficile à établir. On peut néanmoins admettre que les ventes induites par la Liste des chevaux à vendre pour la période 2005 – 2009 sont restées stables avec env. 80 à 90 sujets commercialisés par année.

L'exportation est un marché important pour la race FM. Comme le montre la figure 4, les exportations sont en augmentation ces dernières années avec, comme marché principal, l'Allemagne et la France. Pour le Canton du Jura, environ 200 chevaux par année ont été exportés en 2008 et 2009.

Figure 4 : Evolution des exportations de chevaux FM (toute la Suisse)



(Source : statistique exportation FSFM)

## 5. Positionnement sur le marché

Les points ci-dessous mettent en évidence les forces et les faiblesses ainsi que les chances et les risques des races Franches-Montagnes et Demi-sang.

### 5.1. Race Franches-Montagnes

Forces :

- facilité de garde, robustesse, supporte l'inactivité ;
- bon caractère, fiable, calme, docile ;
- grande polyvalence ;
- endurant, multifonctionnel ;
- prix moyen à l'achat, coûts d'entretien peu élevés et coûts de production limités ;
- la taille du FM convient à un grand nombre de clients.

Faiblesses :

- manque d'aptitudes pour le sport de haut niveau, particulièrement pour les disciplines de saut ;
- renommée, image, notoriété : sur le marché indigène, le FM est considéré comme peu prestigieux ;
- aspects extérieurs : la morphologie robuste du FM peut s'avérer être un frein à la décision d'achat ;
- la nécessité économique de vendre des chevaux de trois ans, donc peu expérimentés.

Chances :

- le FM fait partie du patrimoine jurassien ;
- développement de “nouvelles” activités équestres (monte western, trekking, randonnée, tourisme) ;
- le Jura est en parfaite adéquation avec la race du FM et les nouvelles tendances d’utilisation du cheval ;
- demande croissante d’utilisation du cheval dans un environnement naturel (retour aux sources) ;
- les consommateurs accordent une part toujours plus importante de leur budget aux loisirs et aux hobbies ;
- forte densité de chevaux dans la région Jura (pôle d’attractivité).

Risques :

- abandon de l’élevage (marge brute nulle ou négative) ;
- sélectivité et exigence du consommateur ;
- situation économique suisse et européenne ;
- positionnement de la race FM trop diversifié (difficulté de cibler le positionnement) ;
- au niveau fédéral, l’élevage de chevaux est de moins en moins considéré comme une activité agricole.

## **5.2. Race Demi-sang**

Forces :

- bonne image : considéré comme cheval prestigieux ;
- jouit d’une notoriété mondiale ;
- allure, prestance.

Faiblesses :

- prix d’achat élevé ;
- image “d’élite” pas en adéquation avec la nouvelle tendance du retour à plus de nature ;
- moyennement adapté à la balade, trekking, attelage ;
- exigeant, supporte mal l’inactivité ;
- peu polyvalent ;
- coûts d’entretien élevés.

Chances :

- nombreuses manifestations organisées autour et pour le Demi-sang ;
- les consommateurs accordent une part toujours plus importante de leur budget aux loisirs et hobbies ;
- nombreux canaux de distribution en Suisse et en Europe ;
- correspond aux attentes d’une clientèle jeune et féminine.

Risques :

- abandon de l’élevage (marge brute nulle ou négative) ;
- situation économique suisse et européenne ;
- au niveau fédéral, l’élevage de chevaux est de moins en moins considéré comme une activité agricole.

## 6. Objectifs commerciaux

Les propositions de la Commission pour améliorer la compétitivité de l'élevage, présentées ci-dessous, ont pour la plupart comme objectif un relèvement du prix de vente des chevaux de loisirs, principal créneau de vente. La Commission propose également des mesures pour améliorer le prix de la viande et pour augmenter le nombre de chevaux vendus.

Pour **les chevaux de loisirs**, la seule référence en matière de prix sont ceux enregistrés par la "Liste des chevaux à vendre", tenue par la Fédération jurassienne d'élevage chevalin. En 2009, le prix moyen a atteint CHF 7'100.– (voir tableau 3). L'objectif est de porter cette moyenne à CHF 8'500.– d'ici 2015. En ce qui concerne le volume des ventes, l'objectif prioritaire, à court terme, est de maintenir le nombre de chevaux vendus. A lui seul, cet objectif constitue un défi car les subventions à l'exportation de la Confédération ont été supprimées depuis le 1.1.2010. Le Canton du Jura a suppléé la Confédération en octroyant une subvention à l'exportation de CHF 800.– par cheval (auparavant CHF 1'300.–). Le créneau de l'exportation est très important puisqu'une grande partie des chevaux jurassiens sont exportés (environ 200 sur 250 vendus annuellement). A moyen terme (2015), la Commission espère que les mesures proposées permettront de vendre 500 chevaux par année environ. Cette augmentation pourrait être réalisée sans augmenter le nombre de juments, étant donné que près de la moitié des poulains passent par le canal de la boucherie ; les meilleurs d'entre eux pourraient être utilisés comme chevaux de loisirs. La Commission recommande aux éleveurs de ne pas brader leurs chevaux et leurs poulains, au risque de mettre en danger toute la filière. Le prix des poulains exportés, notamment, doit de toute manière couvrir les frais de production.

La production de **viande chevaline** n'est pas un objectif en soi. Actuellement, seuls les poulains ne répondant pas aux critères d'élevage ou qui n'ont pas trouvé preneur, sont abattus avant l'âge d'un an. Ce principe doit perdurer à l'avenir, l'objectif n'étant pas de développer des élevages de chevaux de boucherie dans notre région pour une question éthique. Ce canal est par contre très important pour deux raisons : la première est que le prix de boucherie est la référence pour le commerce des poulains d'élevage. Il est donc essentiel de le maintenir à un niveau suffisant car il a un effet de levier très important pour toute la filière. La deuxième, c'est qu'il n'y a aucune raison de brader cette viande de très grande valeur sous prétexte que le but d'élevage est le cheval de loisirs. Un maximum de valeur ajoutée doit rester aux mains des éleveurs. En 2010, le prix des poulains a été fixé à CHF 8.20 par kg poids mort. L'objectif est d'augmenter ce prix à CHF 10.– en 2015. Pour les chevaux adultes, le prix officiel très bas (CHF 3.50 par kg poids mort) n'est respecté que par très peu d'acheteurs. L'objectif est par conséquent de faire appliquer, dans un premier temps, le prix officiel de CHF 3.50 et d'atteindre un prix de CHF 4.– en 2015.

Tableau 3 : Vente de chevaux : situation actuelle et objectifs

	Chevaux de loisirs FM		Boucherie	
	Prix de vente	Nombre de chevaux vendus	Prix de vente des poulains	Prix de vente des chevaux
Situation actuelle	CHF 7'100.– (2009)	250	CHF 8.20 kg/PM (2010)	CHF 3.50 kg/PM (2010)
Objectif 2015	CHF 8'500.–	500	CHF 10.00 kg/PM	CHF 4.– kg/PM (2010)

## 7. Mesures commerciales pour le cheval de loisirs

Les propositions d'orientation stratégique commerciale ont pour but de définir les axes principaux à suivre pour pouvoir atteindre les objectifs définis au point 6.

### Marchés cibles :

Il ressort clairement que les marchés de l'équitation de loisirs comme les ballades, les randonnées, les trekkings ainsi que les attelages de loisirs sont des marchés cibles pour le cheval FM vu sa polyvalence. Ces marchés sont en pleine expansion et représentent plus des deux tiers de la demande (en nombre de chevaux).

Tableau 4 : Détail du marché cible / loisir

Acheteurs/utilisateurs	Critères socio-économiques	Attentes	Comportement de choix et d'achat
Acheteurs pour usage propre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ruraux et périphérie urbaine</li> <li>▪ Age : dès 25 ans</li> <li>▪ Profession : agriculteurs, cadres moyens, commerçants, artisans.</li> <li>▪ Niveau socio-économique moyen à bas</li> <li>▪ La majorité n'a pas de formation équestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cheval performant en équitation, ballade et en attelage</li> <li>▪ Sensible à la beauté du cheval, à son caractère, à son coût d'entretien et à sa robustesse</li> <li>▪ Cheval polyvalent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préférence donnée à un cheval de race suisse</li> <li>▪ Lieu d'achat : pas de préférence (éleveur ou marchand)</li> </ul>
Prestataires d'activités touristiques et / ou de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ruraux et situés surtout dans les zones touristiques</li> <li>▪ Age : 30 – 60 ans</li> <li>▪ Cadres moyens, agriculteurs, gérants ou propriétaires de centres équestres</li> <li>▪ Niveau socio-économique moyen</li> <li>▪ Majorité sans formation équestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cheval acceptant de fréquents changements d'attelage ou de cavalier et pouvant être confié à des personnes sans ou avec peu d'expérience</li> <li>▪ Cheval polyvalent, docile avec un bon caractère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensible à l'origine de la race</li> <li>▪ Lieu d'achat : pas de préférence (éleveur ou marchand)</li> </ul>

(Source : IAJ, Aubry M. Concept marketing pour le cheval FM ; actualisé par la Commission)

Le cheval de travail ne représente qu'une infime part de marché avec un potentiel de développement faible. Le FM correspond cependant très bien à ce genre d'utilisation et son emploi dans de tels créneaux est susceptible de faire de la publicité pour la race.

### Secteurs géographiques :

Les activités commerciales sont actuellement focalisées sur la Suisse romande pour le marché indigène ainsi que la France et la Belgique pour le marché d'exportation. Ces choix de marchés sont

bien plus liés à la langue qu'à une réelle stratégie de prospection, raison pour laquelle le potentiel des marchés germanophones a été sous-exploité.

Grâce au travail de la Liste des chevaux à vendre, les marchés francophones se sont bien développés durant ces dernières années. Il est fondamental de les maintenir tout en développant en parallèle les marchés indigènes et d'exportations germanophones :

- marchés indigènes : concentration sur la Suisse orientale et les Grisons. Régions à fortes activités touristiques et de loisirs équestres. Les parts de marché du FM sont faibles dans ces régions à fort potentiel de développement ;
- marchés d'exportations : l'Allemagne constitue déjà un marché d'exportation important, mais elle présente encore un réel potentiel de développement. Le FM y jouit d'une bonne notoriété. La proximité des frontières est un atout. La demande est croissante.

### Mesures marketing :

Les activités menées jusqu'à ce jour par la "Liste de chevaux à vendre" sont en parfaite adéquation avec le marché. Cependant, il ressort clairement qu'une nouvelle étape doit être franchie en termes de communication et de commercialisation. Le tableau 5 présente les principales mesures préconisées par la Commission.

Tableau 5 : Mesures marketing

Mesures	Pondération	Justification
Développer et définir le-s message-s au niveau de la communication en accord avec la tendance du marché cible visé (plaisir, nature, liberté, etc.). Développer et définir une ligne graphique pour la Liste des chevaux à vendre.	+++	Actuellement messages divers, dispersés et pas assez ciblés.
Renforcer l'identification des éleveurs à la "Liste des chevaux à vendre".	+++	Pas assez d'identification des éleveurs à la "Liste des chevaux à vendre".
Renforcer le démarchage commercial sur les secteurs géographiques définis.	+++	Actuellement, pas assez de ressources humaines et de moyens financiers pour faire la promotion.
Média : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et remanier le site Internet de la "Liste des chevaux à vendre" ;</li> <li>▪ Développer des collaborations avec journaux et autres sites de vente ;</li> <li>▪ Créer un réseau virtuel par le biais des techniques de communication et d'information du Web 2.0 tels que réseaux sociaux, blogs, forums.</li> </ul>	+++  +  +	Les fonctionnalités du site Internet de la "Liste des chevaux à vendre" sont insuffisantes. Il est primordial de développer cet outil de façon à répondre aux besoins du marché.
Ventes / expositions : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à des ventes et expositions en Allemagne et en Suisse allemande.</li> <li>▪ Renforcer la présence sur les expositions déjà visitées.</li> <li>▪ Maintenir et développer les ventes régionales.</li> </ul>	+++  +++  ++	De nombreux contacts sont réalisés durant ce genre de manifestations.



Mesures	Pondération	Justification
Publicité : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Publicité spécifique dans la presse spécialisée.</li> <li>▪ Rappel publicitaire sur les élevages (panneaux d'identification). Réseau équestre identifié FM.</li> <li>▪ Panneaux informatifs et/ou publicitaires le long des axes routiers principaux, chemins de randonnées, pistes équestres, fermes d'élevage, lieux touristiques (village REKA, Préhistoparc, Centre de loisirs ...)</li> <li>▪ Direct mailing aux groupes cibles (manèges, prestataires touristiques, marchands, professionnels, formateurs, etc.)</li> <li>▪ Développement et actualisation de supports publicitaires (catalogue, brochure, flyer ...)</li> </ul>	+++ +++ +++ +++ +++	Développement de moyens publicitaires plus percutants.
Renforcement de la collaboration avec le tourisme et la marque "Spécialité du Canton du Jura".	+++	Actuellement collaboration trop faible entre l'agriculture et le tourisme.
Formation commerciale pour les éleveurs.	++	Renforcement des techniques de vente.

Il est indispensable de créer un lien fort avec la région Jura en collaboration avec les instances en charge du tourisme, de l'agritourisme et de la marque "Spécialité du Canton du Jura". Les chevaux FM nés dans le Canton peuvent déjà bénéficier de la marque "Spécialité du Canton du Jura", ce qui prouve principalement aux acheteurs que le cheval est né dans le berceau de la race <sup>5</sup> (voir charte en annexe 4).

La Commission propose que les synergies entre cheval, tourisme et produits du terroir soient renforcées à l'occasion des manifestations suivantes :

Manifestations auxquelles participe la FJEC :

- Marché-Concours de Saignelégier ;
- Equita Lyon ;
- Salon du cheval Paris.

Manifestations auxquelles participe Jura Tourisme :

- à définir.

Manifestations auxquelles participe la marque Spécialité du Canton du Jura :

- à définir.

---

<sup>5</sup> Logo marque Spécialité du Canton du Jura



## 8. Formation professionnelle et continue des éleveurs

La formation professionnelle et continue des éleveurs constitue un élément important dans l'amélioration de la rentabilité de l'élevage chevalin jurassien. Des progrès sont possibles notamment dans les domaines de la formation de jeunes chevaux et dans le marketing, grâce à une formation adéquate des éleveurs.

On peut scinder le public intéressé par la formation dans le domaine du cheval en trois catégories :

- les agriculteurs éleveurs;
- les professionnels du cheval (palefreniers, écuyers, jockeys, etc.);
- les amateurs qui détiennent des chevaux et pratiquent l'équitation à titre de hobby.

L'annexe 5 "Formation dans le domaine du cheval" présente les thématiques de formation à aborder dans le domaine du cheval et indique à quel public elles s'adressent.

Les professionnels du cheval disposent d'une formation professionnelle et continue spécifique. Les amateurs vont suivre des formations en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts, de leurs disponibilités et des opportunités qui se présentent auprès des prestataires. Le Haras national a développé une large palette de cours, dont le cycle complet EQUIGARDE®. Nombreux sont les amateurs qui profitent des cours proposés par le Haras.

Nous nous intéressons dans le présent rapport plus spécifiquement aux éleveurs jurassiens. L'annexe 5 présente les niveaux de compétences à atteindre dans les différentes thématiques dans le cadre :

- du CFC d'agriculteur;
- du brevet fédéral d'agriculteur;
- de la formation continue des éleveurs.

On constate une faible participation des éleveurs jurassiens aux différentes prestations de formation qui leur sont proposées dans le domaine du cheval. La FRI propose actuellement deux offres de formation dans le domaine du cheval :

- le cours à option "Elevage et garde des chevaux" (36 périodes) dans le cadre du CFC d'agriculteur;
- le module "Elevage et garde du cheval" (52 périodes) au niveau du brevet fédéral d'agriculteur.

Le premier est dispensé tous les deux ans à en moyenne 13 apprentis par session. Le second a été dispensé trois fois au cours des dix dernières années et a touché une dizaine d'éleveurs. Aucune offre de formation continue dans le domaine du cheval n'a pu être mise sur pied ces dix dernières années dans le Jura. Le Haras national enregistre également très peu de participants dans ses cours issus des rangs des éleveurs jurassiens.

Il est difficile d'expliquer les raisons de cette faible motivation des éleveurs jurassiens à se former. On peut tout au plus évoquer quelques pistes :

- le savoir se transmet de génération en génération, en particulier pour les aspects garde et élevage ;
- l'ancien système "tests-primés" n'incitait pas ou peu à l'amélioration des performances ;
- la notion de "Franches-Montagnes : cheval facile" peut laisser à penser que son élevage et sa mise en valeur ne nécessitent pas de compétences particulières ;
- on n'a pas encore suffisamment conscience de ce qui manque à nos chevaux, ni du niveau à atteindre : formation du jeune cheval, présentation ;
- les éleveurs ne perçoivent pas l'utilité de se former ;

- les offres de cours ne sont pas forcément adaptées ; elles ne comprennent pas les aspects formation du jeune cheval et présentation ;
- les cours qui regroupent un public hétérogène ne répondent pas aux besoins des éleveurs.

De manière générale, on observe deux domaines dans lesquels les éleveurs jurassiens peuvent améliorer leur niveau de compétences :

- la formation des jeunes chevaux;
- le marketing.

A la lumière des éléments présentés ci-dessus, la Commission propose les mesures suivantes en matière de formation dans le domaine du cheval :

- reformuler et intégrer la formation en élevage et garde du cheval dans le cadre du nouveau CFC d'agriculteur, dans le domaine option ;
- développer une offre de formation continue de haut niveau portant sur la formation des jeunes chevaux et le marketing des produits de l'élevage chevalin jurassien ;
- maintenir un module spécifique consacré à l'élevage et à la garde des chevaux dans le cadre du brevet fédéral d'agriculteur.

Les deux premières mesures devraient être mises en œuvre en priorité, à l'horizon 2011-2012.

En complément aux activités déployées par les acteurs actuels (manèges, syndicats chevalin, sociétés de cavalerie et d'attelage ...), la FRI propose des actions de formation. Dans l'élaboration et la diffusion des cours, la FRI collaborera notamment avec le Haras National et divers spécialistes sur certains sujets spécifiques, afin de compléter les compétences dont elle dispose à l'interne et d'assurer ainsi un haut niveau de formation.

Dans la mise en œuvre, on veillera notamment aux points suivants pour renforcer la motivation des éleveurs à se former :

- développer un concept de communication diffusé par la branche ;
- transmettre des messages pertinents sans heurter ;
- mettre en exergue l'importance de la formation du jeune cheval, de la présentation et du marketing et aligner l'offre de cours sur ces besoins ;
- démontrer l'efficacité de la formation dans l'amélioration des résultats du secteur ;
- recourir à des intervenants reconnus et motivants, équilibrer les contenus entre apports théoriques et applications pratiques.

En complément aux mesures présentées ci-dessus, outre la formation des éleveurs sur l'élevage et la mise en valeur du cheval, la Commission propose de mener des actions de formation auprès des agriculteurs et des prestataires touristiques portant sur la valorisation touristique du cheval FM. Les cours dispensés par la FRI dans le domaine du tourisme rural peuvent tout à fait intégrer ce volet supplémentaire.

## 9. Mesures destinées à augmenter le prix de la viande chevaline

La production de viande chevaline n'est pas un objectif d'élevage pour les éleveurs jurassiens. Aujourd'hui, environ 50% des poulains de l'année prennent néanmoins le chemin des abattoirs pour les besoins de la sélection ou faute d'acquéreurs dans les divers secteurs des loisirs et professionnels. Différentes mesures sont menées (coordonnées par le groupe Cheval) notamment avec la création en 2008, de la marque de garantie "Original - viande chevaline suisse".<sup>6</sup> La marque "Original" est aujourd'hui utilisée par cinq boucheries de l'Arc jurassien ; un grand distributeur au niveau national, spécialisé dans l'approvisionnement de restaurants et d'hôtels, commercialise annuellement 100 poulains en provenance du Canton.

Actuellement les contingents d'importation de viande (93% de l'approvisionnement) sont répartis selon le système de la mise aux enchères, ce qui n'encourage pas les importateurs à acheter de la viande suisse. Ces contingents devraient être attribués aux entreprises qui achètent des poulains ou chevaux suisses. Ils pourraient être attribués sur la base du certificat d'origine de l'animal et du certificat d'abattage. Cette mesure aurait pour avantage de soutenir les acteurs offrant une prestation indigène.

La Commission propose de poursuivre sur la voie engagée pour la promotion de la viande chevaline et de maintenir les activités en cours.

## 10. Mesures destinées à diminuer les coûts de production

### 10.1. Diminution des frais d'élevage

Sur la base des calculs présentés sous point 2, la FRI a étudié les mesures d'économies possibles permettant d'améliorer le revenu des éleveurs (voir annexes 6 et 7). Certaines mesures préconisées sont évidemment déjà appliquées par certains éleveurs, ce qui réduit d'autant plus la marge de manœuvre de ces derniers pour améliorer leur revenu.

Les perspectives d'amélioration les plus fortes portent sur l'intensification des surfaces fourragères, sur l'estivage des chevaux sur des pâturages communautaires et sur la diminution des coûts d'amortissement des bâtiments (voir tableau 6). Les autres paramètres restent inchangés car ils ne présentent pas de réel potentiel d'économie. De même, les effets des autres mesures préconisées dans ce rapport ne sont, à ce stade, pas prises en compte.

Tableau 6 : Revenu du travail / heure du segment naisseur et élevage "optimisé"

	Scénario pessimiste CHF		Scénario moyen CHF		Scénario optimiste CHF	
	Situation actuelle	Variante optimisée	Situation actuelle	Variante optimisée	Situation actuelle	Variante optimisée
<b>Revenu du travail / heure Segment naisseur</b>	<b>-25.97</b>	<b>-18.81</b>	<b>-8.72</b>	<b>0.85</b>	<b>0.41</b>	<b>9.25</b>
<b>Revenu du travail / heure Segment élevage</b>	<b>-0.01</b>	<b>6.69</b>	<b>11.38</b>	<b>18.84</b>	<b>17.88</b>	<b>24.71</b>

(Source : FRI 2010, Claude-Alain Baume, Elevage de chevaux de la race des Franches-Montagnes- coûts de production et revenu du travail)

<sup>6</sup> Logo marque de garantie : Original viande chevaline suisse



Le segment "naiseur", malgré les mesures d'optimisation proposées, présente toujours de mauvais résultats, en observant toutefois une légère amélioration. Un soutien extérieur substantiel est sans doute indispensable pour améliorer cette situation.

Le revenu du segment "élevage" peut également être amélioré, mais dans une mesure insuffisante (base CHF/h 25.-); de plus les mesures d'optimisation proposées ne sont applicables que sur un nombre restreint d'exploitations. Des mesures complémentaires sont également nécessaires pour le maintien de cette branche de production.

### **10.2. Diminution des coûts d'exportation**

La procédure d'exportation est assez simple et, en principe, bien maîtrisée par les éleveurs. En cas de nécessité, ils bénéficient des conseils de la responsable de la Liste des chevaux à vendre, routinière de cette procédure.

Les éleveurs jurassiens exportent annuellement plus de 200 chevaux notamment en direction de la France et de l'Allemagne. Ces dernières années, on observe également une belle progression des exportations vers la Belgique et les Pays-Bas. Les clients négocient, dans la majorité des cas, des prix nets, les frais d'exportation étant supportés par le vendeur (éleveur).

Pour l'exportation, une attestation sanitaire délivrée par un vétérinaire est exigée. Lors du passage en douane, les frais de transit varient entre CHF 150.- et CHF 200.- par cheval, à ceci s'ajoute la TVA à payer dans le pays de destination du cheval. La TVA pour les hongres est de 16% en France et 19% en Allemagne, elle n'est que de 7% pour les chevaux d'élevage (jument, étalon).

La législation européenne considère les hongres comme des animaux de compagnie et leur applique le taux normal, soit 12% de plus en Allemagne que le taux réduit. Le taux réduit est appliqué aux fournitures destinées à l'alimentation ou à l'agriculture. Il apparaît difficile de modifier cette pratique à moins que le Gouvernement n'obtienne un traitement particulier dans le cadre de discussions franco-suisse ou franco-allemande. La France applique, par exemple, un taux réduit aux chevaux de course ou plus généralement, aux chevaux commercialisés à l'intérieur de son territoire<sup>7</sup>.

La question de cette distorsion de marché a été évoquée par la CJA lors des discussions sur les mesures d'accompagnement ALEA. Cependant, aucune mesure qui permettrait d'améliorer la situation ne figure dans le rapport du groupe de travail « Mesures d'accompagnement »<sup>8</sup>. Une mesure au niveau national a peu de chance d'aboutir en raison du caractère très spécifique de cette requête et de sa portée limitée (395 chevaux FM exportés en 2009). La revendication est néanmoins prise en compte par l'USP et il serait utile que le Gouvernement jurassien la défende dès que l'occasion se présentera.

La prime cantonale à l'exportation facilite l'écoulement à l'étranger. Cette solution pourrait être remplacée à moyen terme par un renforcement de la promotion à l'étranger.

## **11. Diversification des activités**

L'utilisation du cheval dans le tourisme équestre, la forêt ou les villes peut être une voie à explorer pour améliorer la rentabilité de l'atelier chevalin, le but étant que les heures de travail supplémentaires soient rétribuées à leur juste valeur. Dans cet objectif, la FRI a procédé à des calculs de rentabilité chez deux prestataires de tourisme équestre ; pour ce qui est de la forêt, le rapport reprend les chiffres extraits du projet "Le cheval dans la gestion durable des forêts" soutenu par le Service de l'environnement.

<sup>7</sup> voir : [http://www.indymedia-letzebuerg.net/index.php?option=com\\_content&task=view&id=13534&Itemid=28](http://www.indymedia-letzebuerg.net/index.php?option=com_content&task=view&id=13534&Itemid=28))

<sup>8</sup> Mesures d'accompagnement dans le cadre d'un accord de libre-échange agricole ; Rapport du GT Mesures d'accompagnement à l'intention du Département fédéral de l'économie

### 11.1. Tourisme

#### Activités touristiques :

Afin d'apprécier le potentiel de rémunération du travail dans les activités agritouristiques avec des chevaux, la FRI a élaboré trois modèles relatifs à trois types de prestations : ballade en char attelé avec deux chevaux, balade à cheval en groupe de quatre cavaliers avec guide, location de roulotte tzigane avec un cheval. Ces modèles ont été développés sur la base de données obtenues auprès de deux prestataires de la région. Les résultats ont été adaptés pour une exploitation agricole. Au vu des heures prestées (heures de balade pour les clients) prises en compte pour chacune de ces prestations – 75, 100 et 1'200 heures –, la rémunération horaire du travail atteint CHF 10.74 (char attelé), CHF -0.39 (balade en groupe) et CHF 66.51 (roulotte) (voir annexe 8 et tableau 7). Compte tenu de l'importance des coûts fixes liés à de telles prestations, il apparaît que la rémunération horaire du travail est fortement influencée par le nombre d'heures prestées par année. Ainsi, pour chacune des prestations décrites ci-dessus, une rémunération de CHF 25.– par heure de travail est obtenue avec 200, 620 et 240 heures prestées par année, pour le char attelé, la balade en groupe, respectivement la roulotte. Nous constatons que les tarifs actuellement pratiqués dans la région pour des ballades en char ou à cheval ne permettent pas d'atteindre un niveau de rémunération suffisamment intéressant pour garantir le maintien de ces activités à long terme. La location de roulettes tziganes fait, par contre, exception avec d'excellents résultats. Différentes pistes d'améliorations peuvent être suggérées afin d'augmenter la rentabilité de ces activités : adaptation des tarifs à la hausse, dilution du coût annuel du cheval sur plusieurs activités se déroulant à différentes saisons, utilisation de juments poulinières dont les coûts nets annuels sont inférieurs à ceux de chevaux adultes.

Tableau 7 : Modélisation du revenu du travail des activités agritouristiques

	<b>Variante avec cheval adulte</b> Revenu de l'activité CHF/heure de travail	<b>Variante avec jument poulinière</b> Revenu de l'activité CHF/heure de travail
<b>Ballade en char attelé</b> (12 places avec 2 chevaux)	10.74	17.66
<b>Ballade à cheval en groupe de 4 cavaliers avec un guide</b>	-0.39	10.32
<b>Roulotte tzigane avec 1 cheval</b>	66.51	67.56

(Source : FRI 2010, Claude-Alain Baume, Elevage de chevaux de la race des Franches-Montagnes - coûts de production et revenu du travail)

Les contacts que la Commission a échangés avec les milieux du tourisme mettent en évidence qu'un effort particulier doit être consenti dans le domaine de la qualité des prestations offertes. Dans ce sens, des cours de formation et de sensibilisation, destinés aux prestataires, devraient être mis sur pied, par la FRI par exemple. De plus, une centralisation des réservations serait bénéfique pour tous les prestataires ; elle permettrait d'augmenter la demande et d'alléger le travail de ces derniers. Une telle structure pourrait, par exemple, être gérée par la Maison du tourisme à St-Ursanne, un office du tourisme ou toute autre institution en lien avec le tourisme. Finalement, il apparaît que des forfaits, incluant plusieurs prestations, devraient être offerts aux touristes venant dans le Canton.

#### Parc naturel du Doubs :

L'Association du Parc naturel régional du Doubs (APNRD) est en passe d'obtenir la reconnaissance du PNRD au niveau national. L'étape en cours consiste à préparer les bases permettant le lancement des projets de développement rural et de conservation de la nature et du paysage. La concrétisation des projets pourrait intervenir dès 2012.

Le périmètre du PNRD englobe une grande partie des Franches-Montagnes et, par conséquent, le berceau de la seule race indigène de chevaux. Dès lors, sur proposition du Service de l'économie rurale, la direction du PNRD a fait du thème cheval FM le sujet d'un des projets de développement rural prioritaire. L'idée générale est de mettre sur pied un "Centre d'interprétation du cheval des Franches-Montagnes". L'idée est à l'état embryonnaire et doit être développée jusqu'en décembre 2010. La commission agricole, sous l'égide de la Chambre jurassienne d'agriculture est chargée de l'élaboration du projet.

Le groupe temporaire de travail propose de soutenir les axes du projet qui contribueront à améliorer la rentabilité de l'élevage chevalin et des prestations équestres.

### **Développement de la filière cheval par un projet NPR :**

La collaboration entre agriculture et tourisme doit être améliorée ; une telle collaboration apporterait des avantages économiques non négligeables aux deux secteurs. A cet égard, un projet NPR pourrait être lancé conformément au programme cantonal de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale qui mentionne l'ambition de développer la filière "cheval". Les objectifs principaux seraient les suivants: utiliser toutes les synergies possibles entre agriculture, cheval et tourisme; soutenir les prestataires de tourisme équestre dans les domaines de la gestion, de la qualité et de la mise en réseau; compléter l'offre existante en tourisme équestre, valoriser toutes les facettes de l'agriculture et du cheval.

Pour ce faire, la Chambre jurassienne d'agriculture pourrait fonctionner comme porteur du projet; un chargé de mission devrait être engagé pour étudier la faisabilité et préparer un concept. Cette personne devrait avoir un bon esprit d'ouverture, le contact facile ainsi qu'une bonne connaissance de l'agriculture, des milieux de l'élevage et du tourisme. Toutes les investigations devraient être menées en étroite collaboration avec le PNRD afin de profiter de toutes les synergies. Le coût est estimé à CHF 120'000.- pour la première année.

### **11.2. Forêt**

Les travaux réalisés par les chevaux en forêt sont très intéressants - en complément à une chaîne de mécanisation - pour tracter des bois de petite dimension. Ils permettent de ménager les peuplements et le sol. Sur le chantier d'Outremont, mis sur pied dans le cadre du projet "Le cheval dans la gestion durable des forêts", le meneur (avec son cheval) a pu être rétribué à hauteur de CHF 750.- par jour. Si l'on déduit les frais annuels du cheval, de transport et de matériel, un revenu horaire de CHF 25.- est atteint avec dix jours prestés annuellement.<sup>9</sup>

### **11.3. Ville**

De nombreuses villes françaises (Ungersheim par exemple) et suisses (Lucerne, Coppet, Lausanne, etc.) utilisent les chevaux pour les travaux de voirie (ramassage des ordures, arrosage des plantes, etc.) et pour le transport de personnes. Ces activités permettent d'animer la ville (ce qui est positif au niveau touristique) et de rendre des services en remplacement des machines traditionnelles. Un membre de la Commission s'est rendu en Alsace, à Ungersheim, où la population s'identifie complètement à ce projet et à son cheval "Richelieu", maintenant connu loin à la ronde. Outre les services rendus à la communauté, ces activités permettent de procurer un revenu complémentaire à un éleveur de la région et de faire une publicité importante pour la race du cheval utilisé. Des projets comparables pourraient être lancés dans des villes comme Porrentruy, Delémont ou St-Ursanne dans un premier temps. De l'avis de la Commission, ces activités devraient être mises en place en collaboration avec des associations caritatives, comme Caritas par exemple, afin d'utiliser toutes les synergies pour rendre ces activités financièrement supportables.

---

<sup>9</sup> Source : étude sur le recours au cheval de trait dans les méthodes de récolte forestière en forêt jurassienne. Mandant : RCJU - Office de l'environnement. Mandataire : groupe de promotion du cheval de trait forestier. Mandat en cours d'élaboration - août 2010

## 12. Contributions cantonales

Les contributions cantonales, actuellement octroyées pour l'élevage chevalin conformément au "Décret sur l'élevage"<sup>10</sup> ont été analysées en Commission (voir annexe 9). Celle-ci estime que le budget 2010 (CHF 379'000.–) est utilisé de manière adéquate. Il soutient notamment un élevage de qualité (prime pour juments demi-sang, pour étalons et élèves-étalons), la formation et la mise en valeur des chevaux (prime pour les tests en terrain<sup>11</sup> et les épreuves Promotion suisse<sup>12</sup>), les organisateurs d'épreuves pour jeunes chevaux, mais surtout la commercialisation via le subventionnement de la "Liste des chevaux à vendre". La Commission salue spécialement l'effort du Canton qui se substitue à la Confédération en octroyant une subvention à l'exportation dès le 1.1.2010. L'efficacité de cette subvention devra être analysée à la fin de l'année.

La Commission propose d'intensifier le soutien financier pour la promotion et la commercialisation des chevaux. Le cheval de loisirs est, en effet, le débouché principal de l'élevage. Actuellement, le Canton verse annuellement CHF 40'000.– à la Fédération jurassienne pour assumer ces tâches. Ce montant sert à financer le poste de la coordinatrice de la "Liste des chevaux à vendre" (50%) ainsi que les annonces presse, publicités et tous les autres frais inhérents à cette promotion. La Commission estime qu'il faudrait faire passer ce montant à CHF 80'000.– afin d'avoir une chance d'atteindre les objectifs fixés au point 7. Actuellement, les éleveurs participent également au financement de la "Liste des chevaux à vendre" via une cotisation supplémentaire à la Fédération jurassienne (obligatoire pour tous les éleveurs) ainsi qu'un "abonnement" annuel pour ceux qui utilisent les services de la "Liste des chevaux à vendre". Au total, les éleveurs participent pour environ CHF 25'000.– à son financement. Vu la très faible rentabilité de l'élevage, il est très difficile d'envisager une participation plus grande des éleveurs pour l'instant. Il est à relever que le soutien financier à la commercialisation est intéressant car il a un effet multiplicateur (effet levier) important (il génère plus de revenu que la dépense elle-même). Des discussions sont actuellement en cours avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois pour obtenir un soutien financier du Canton de Berne afin de pouvoir faire bénéficier les éleveurs du Jura bernois des mêmes services et aux mêmes tarifs. Il faut relever que la "Liste des chevaux à vendre", par son travail de prospection, par sa présence lors des foires à l'étranger (notamment à Lyon et Paris), en accueillant dans le Jura des visiteurs de toute l'Europe, fait aussi beaucoup de promotion touristique (les "gens de chevaux" sont en plus des adeptes de tourisme doux !). Une partie du soutien financier demandé pourrait donc être octroyé au titre de promotion touristique. Ce subventionnement supplémentaire permettrait de financer notamment des campagnes de publicité, la création d'un nouveau site Internet, des présences lors de manifestations nationales et internationales ainsi que l'organisation de ventes régionales.

Les mesures proposées aux points 7 à 10 ainsi que les mesures publicitaires et promotionnelles précitées, ne déploieront leurs effets qu'à moyen, voire long terme. Si l'on veut éviter que les éleveurs abandonnent la production d'ici-là, d'autres mesures urgentes devraient être prises.

La Commission propose donc un soutien plus important pour la formation des jeunes chevaux, plus précisément pour les chevaux ayant subi avec succès le test en terrain. Cette épreuve donne une bonne base de formation aux jeunes chevaux ; avec un petit complément de formation, la plupart d'entre eux sont commercialisables suite au passage de ce test. Cette formation engendre des coûts non négligeables (manège, taxes d'inscriptions, frais de passeports, etc.) et beaucoup de travail pour les éleveurs. En 2009, le Canton a octroyé CHF 250.– à 300.– par cheval en fonction des résultats.

<sup>10</sup> Décret sur l'élevage du 20 juin 2001, RSJU 916.411

<sup>11</sup> Test en terrain : épreuve d'élevage destinée à juger le modèle et les allures des chevaux de 3 ans, de tester leurs aptitudes à l'équitation (demi-sang) / à l'attelage et l'équitation (Franches-Montagnes)

<sup>12</sup> Epreuves Promotion suisse : épreuves destinées aux chevaux d'élevage. Ceux-ci doivent se qualifier durant la saison pour la finale. Promotion CH : épreuves destinées aux chevaux demi-sang de 3 à 6 ans (attelage: également Franches-Montagnes). Sport et loisirs : épreuves destinées aux chevaux Franches-Montagnes et haflinger de 3 ans et plus



L'idée serait d'augmenter cette contribution de CHF 100.–, ce qui correspondrait à un montant d'environ CHF 35'000.– par année (350 chevaux par an dont environ 40 Demi-sang).

La Commission propose également de verser une prime pour les juments poulinières. Selon les calculs de rentabilité effectués par la FRI (voir point 2), ce sont les détenteurs de juments qui ont les revenus horaires les plus faibles. Actuellement, seule une prime de CHF 220.– est versée aux juments Demi-sang, la prime de CHF 400.– pour les juments Franches-Montagnes étant entièrement versée par la Confédération depuis le 1.1.2008 (nouvelle péréquation financière). Une prime cantonale de CHF 200.– devrait être versée à toutes les juments, ce qui représente une dépense supplémentaire de CHF 150'000.– (740 juments Franches-Montagnes).

Finalement, la Commission propose, pour des cours ne pouvant être dispensés dans le Canton, de soutenir financièrement les éleveurs allant se former à l'extérieur (au Haras national par exemple). Pour ce point, un montant de CHF 10'000.– devrait être prévu dans un premier temps.

### **13. Mesures d'économie du Conseil fédéral**

Dans son paquet de mesures d'économies, le Conseil fédéral propose de supprimer ou de privatiser le Haras national d'Avenches. Cette proposition est de très mauvais augure pour l'élevage du cheval. En effet, le Haras rend des services d'une valeur inestimable aux éleveurs et utilisateurs de chevaux. Le Haras est notamment indispensable dans le domaine de la recherche et la formation des personnes et des chevaux. De plus, il met ses infrastructures à disposition des éleveurs de chevaux pour l'organisation de diverses manifestations et propose des étalons Franches-Montagnes de grande valeur aux éleveurs de toute la Suisse.

Dans le même paquet d'économies, le Conseil fédéral propose de réduire son soutien financier aux organisations d'élevage. Cette mesure mettrait en péril ces organisations, le financement restant étant assuré par les éleveurs qui bénéficient déjà d'un très faible revenu.

La Commission propose que le Gouvernement combatte avec détermination ces mesures d'économies qui mettraient en danger l'élevage chevalin indigène.

## 14. Synthèse des propositions de la Commission

### 14.1. Propositions de la Commission à l'intention des éleveurs

La Commission, consciente de l'engagement déjà très important des éleveurs et du travail accompli en matière d'élevage et de mise en valeur des chevaux, encourage ceux-ci à poursuivre leurs efforts en :

- acquérant une formation de base solide en matière d'élevage et garde du cheval ainsi qu'en marketing ;
- consolidant leur formation en suivant les cours au niveau du brevet et de la formation continue ;
- acquérant une formation en équitation et en attelage afin de pouvoir former au mieux les jeunes chevaux ;
- maintenant des élevages aux dimensions appropriées à une bonne mise en valeur des chevaux et à la création d'un maximum de valeur ajoutée dans la région ;
- gérant rigoureusement leur élevage, notamment en maîtrisant les charges au mieux ;
- formant les chevaux de manière optimale afin qu'ils répondent à l'attente des clients ;
- s'engageant dans la commercialisation de leurs sujets, en participant notamment aux actions de marketing (publicités, expositions, etc.) mises sur pied par leurs organisations d'élevage ;
- vendant les chevaux et les poulains à prix corrects afin d'éviter la spirale de la sous-enchère ;
- s'engageant dans les projets de valorisation de la "filière cheval" en lien avec le tourisme et les prestataires de tourisme équestre.

### 14.2. Propositions de la Commission à l'intention des organisations professionnelles intéressées à l'élevage chevalin

Propositions	Organisation concernée	Chapitre
<b><u>Soutien des éleveurs</u></b> Soutenir les éleveurs dans leurs efforts au niveau de la formation des personnes et des chevaux, gestion de l'élevage, commercialisation, promotion. Calculer les tarifs des diverses prestations au plus juste.	Groupe "cheval" / FJEC / FRI	7 à 11
<b><u>Marketing</u></b> Renforcer les mesures de marketing en Suisse et à l'étranger en vue d'augmenter les ventes de chevaux de loisirs et les prix.	Groupe "cheval" / FJEC	7 / 12
<b><u>Liens cheval-tourisme</u></b> Renforcer les liens avec le tourisme, l'agritourisme et la marque Spécialité du Canton du Jura notamment en participant conjointement à certaines manifestations.	Groupe "cheval" / FJEC / FRI / BeJu Tourisme rural / Jura Tourisme	7 / 11
<b><u>Formation à la FRI</u></b> Développer la formation en élevage et garde du cheval au niveau CFC, formation continue et brevet fédéral d'agriculteur.	FRI en collaboration avec les acteurs concernés.	8
<b><u>Viande chevaline</u></b> Poursuivre les efforts de mise en valeur de la viande chevaline (marque "Original") afin d'augmenter les prix de vente.	Groupe "cheval" / FJEC / FRI	9

### 14.3. Propositions de la Commission à l'intention du Gouvernement jurassien

Proposition	Organisation concernée	Coût	Chapitre
<p><b>Marketing</b> Renforcer les mesures de marketing en Suisse et à l'étranger en vue d'augmenter les ventes de chevaux de loisirs et les prix.</p>	Groupe "cheval" / FJEC	CHF 40'000.– / an (Budget sur l'élevage).	7 / 12
<p><b>Formation des éleveurs</b> Encourager les éleveurs à aller chercher ailleurs les formations qui ne sont pas dispensées dans le Jura.</p>	ECR	CHF 10'000.– / an (Budget sur l'élevage).	12
<p><b>Formation des chevaux</b> Encourager la formation des jeunes chevaux en augmentant la contribution actuelle de CHF 100.– aux chevaux de trois ans ayant réussi le test en terrain.</p>	ECR	CHF 35'000.– / an (Budget sur l'élevage).	12
<p><b>Soutien aux détenteurs de juments FM</b> Soutenir les détenteurs de juments FM par l'octroi d'une contribution de CHF 200.– par jument poulinière.</p>	ECR	CHF 150'000.– / an (Budget sur l'élevage).	12
<p><b>Projet NPR</b> Lancer un projet NPR pour valoriser la "filiale cheval" en étroite collaboration avec le Parc naturel du Doubs (projet de "Centre d'interprétation du cheval"). Objectif: utiliser toutes les synergies possibles entre agriculture, cheval et tourisme.</p>	CJA	CHF 120'000.– pour la première année (budget NPR).	11
<p><b>Prises de position / revendications</b> Cas échéant, revendiquer que: - des contingents d'importation de viande soient attribués aux entreprises achetant des poulains suisses; - la TVA prélevée par les pays étrangers sur les chevaux importés soit réduite.</p> <p>Combattre le paquet de mesures d'économies du Conseil fédéral visant à réduire le soutien au Haras national et aux fédérations d'élevage.</p>	Gouvernement / ECR	----	9  10.2.  13

## 15. Conclusions

La présente étude confirme l'impact du cheval au plan économique, social et culturel pour le Canton du Jura.

Au plan des effectifs, la situation est plutôt favorable mais une faible rentabilité est confirmée. Elle est préoccupante à terme, notamment dans un contexte libéralisé.

Pour faire face à cette situation, caractérisée par une ouverture des marchés et une libéralisation croissante, le défi de promouvoir et dynamiser l'élevage chevalin ne pourra être relevé sans un effort collectif des éleveurs, des organisations professionnelles et des pouvoirs publics.

## 16. Bibliographie

Poncet Pierre-André, Guillet Alain, Jallon Luc, Lüth Anja, Martin Raymond, Montavon Stéphane, Saunier Elise, Trolliet Charles F., Wohlfender Karin (2007) : Impact économique social et environnemental du cheval Suisse : rapport du Groupe de travail Filière du cheval. Avenches.

Poncet Pierre-André, Boessinger Marc, Guillet Aline, Klopfenstein Stéphane, König-Bürgi Doris, Lüth Anja, Martin Raymond, Montavon Stéphane, Obexer-Ruff Gabriela, Rieder Stefan, Rubli Simone, Rüegg Patrick, Trolliet Charles F. (2009) : impact économique, social et environnemental du cheval suisse : Quoi de neuf depuis 2007. Avenches.

Lachat Jean-Paul, Aubry Micheline, Cattin Jean-Philippe, Chariatte Georges, Fleury Vincent, Jufer Sylvia, Queloz Michel, Theurillat André, Wermeille Vincent, Ackermann Jean, Biedermann Roger, Poncet Pierre-André (1998) : concept marketing pour le cheval de race Franches-Montagnes. Courtemelon/Courtételle.

Angebot und Nachfrage auf dem Markt für Freizeitpferde (2010) : HESA Zollikofen

Urs Moser FOR-UM consult (août 2010) : étude sur le recours au cheval de trait dans les méthodes de récolte forestière en forêt jurassienne. Les Bois. Mandat en cours d'élaboration.

# Annexes

733

ARRETE PORTANT CREATION D'UNE COMMISSION TEMPORAIRE CHARGEE  
D'ETUDIER LES MESURES A PRENDRE EN MATIERE DELEVAGE CHEVALIN POUR  
AMELIORER LA RENTABILITE DE CETTE BRANCHE DE PRODUCTION

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura,

vu l'article 13 de la loi d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale du 26 octobre 1978 (1),

vu les articles 1, alinéa 1, lettre a, 2, lettres e et g, et 7 de la loi du 20 juin 2001 sur le développement rural (2),

vu l'article 2, lettres a, b, c et f, du décret du 20 juin 2001 sur le développement rural (3),

vu les articles 1, 5, alinéas 1, lettre b, et 2, 6, alinéa 1, 7, alinéas 1 et 2, et 26 du décret du 20 juin 2001 sur l'élevage (4),

arrête :

Article premier <sup>1</sup> Il est constitué une commission temporaire chargée d'analyser la rentabilité de l'élevage chevalin sur le territoire du Canton du Jura et de proposer des mesures susceptibles de l'améliorer.

<sup>2</sup> Les investigations et propositions porteront notamment sur la mise en valeur et l'utilisation du cheval, sa commercialisation ainsi que sur la formation des éleveurs.

Art. 2 <sup>1</sup> La commission est composée de 8 membres qui représentent des organismes concernés par cette thématique et qui exercent leur activité sur le territoire de la République et Canton du Jura.

<sup>2</sup> Sont nommés membres de la commission:

- M. Pierre Berthold, Fédération jurassienne d'élevage chevalin (FJEC)
- M. Roger Biedermann, Service de l'économie rurale;
- M. Jean-Paul Lachat, Chambre jurassienne d'agriculture;
- M. Martial Laville, agriculteur et éleveur de chevaux, FJEC;
- M. Dominique Odiet, FJEC;
- M. Pierre-André Odiet, Fondation rurale interjurassienne;
- M. Milo Stoecklin, Fondation rurale interjurassienne;
- le-la futur-e responsable de la Liste des chevaux à vendre de la FJEC.

(1) RSJU 172.11

(2) RSJU 910.1

(3) RSJU 910.11

(4) RSJU 916.411

<sup>3</sup> La présidence de la commission temporaire est confiée à M. Roger Biedermann, le secrétariat à M. Milo Stoecklin.

Art. 3 Les travaux techniques et investigations seront exécutés par la Fondation rurale interjurassienne conformément à la convention de prestations 2010-2013 de la RCJU à la FRI.

Art. 4 La Commission déposera son rapport jusqu'au 30 août 2010.

Art. 5 Les membres de la commission temporaire sont soumis au secret de fonction tel que défini par l'article 25 de la loi du 26 octobre 1978 sur le statut des magistrats, fonctionnaires et employés de la République et Canton du Jura (5).

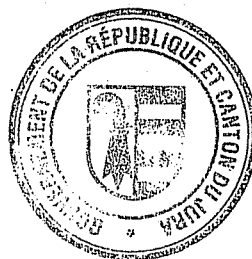
Art. 6 <sup>1</sup> Les membres de la commission temporaire sont indemnisés conformément à l'ordonnance du 11 novembre 1980 concernant la durée des mandats et les indemnités journalières et de déplacement des membres des commissions cantonales (6).

<sup>2</sup> Ces dépenses sont prises en charge par le Service de l'économie rurale.

Art. 7 <sup>1</sup> Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

<sup>2</sup> Il est communiqué:

- aux membres de la commission temporaire ;
- au Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes ;
- au Service de l'économie rurale ;
- au Journal officiel pour publication.



Extrait du procès-verbal de la  
séance du 24 NOV. 2009  
Certifié conforme  
LE CHANCELIER D'ÉTAT

(5) RSJU 173.11  
(6) RSJU 172.356

**MARGE BRUTE COMPARABLE ATELIER CHEVALIN - JUMENT ET POULAIN**

(1)	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Poulain pour l'élevage	animal	0.40	1'300.00	(8) 520	0.60	1'400.00	840	0.80	1'500.00	(10) 1'200
Poulain de boucherie	Kg PM	68.00	(2) 7.00	476	54.00	(3) 8.00	(9) 432	38.00	(4) 8.20	(10) 312
Jument éliminée	Kg PM	42.50	2.50	106	36.00	3.00	108	31.67	3.50	111
<b>Prestation</b>				<b>1'102</b>			<b>1'380</b>	(7)		<b>1'622</b>
Achat jument	animal	0.13	7'000.00	875	0.10	6'500.00	650	0.08	6'000.00	500
transport (étalon)	fois	2.00	100.00	200	1.50	75.00	113	1.00	50.00	50
IA, saillie	fois	1.00	170.00	170	1.00	170.00	170	1.00	170.00	170
Examen ultrason	fois	1.00	100.00	100	1.00	100.00	100	1.00	100.00	100
Avoine,orge	kg	300.00	0.79	237	200.00	0.79	158	100.00	0.79	79
Sel bétail	kg	8.00	0.46	4	8.00	0.46	4	8.00	0.46	4
Minéraux	kg	7.00	2.85	20	7.00	2.85	20	7.00	2.85	20
Veterinaire		1.00	180.00	180	1.00	150.00	150	1.00	120.00	120
Ferrage	fois	4.00	50.00	200	2.00	50.00	100			-
Soin au sabots	fois	1.00	20.00	20	3.00	20.00	60	5.00	20.00	100
Contribution syndicat et certificat d'ascendance		1.00	100.00	100	1.00	100.00	100	1.00	100.00	100
Assurance chevaline		1.00	400.00	400	1.00	300.00	300	1.00	200.00	200
<b>Coûts spécifiques</b>				<b>2'506</b>			<b>1'924</b>			<b>1'443</b>
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>				<b>-1'403</b>			<b>-544</b>			<b>180</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Prix de vente net déduction faite d'éventuels frais relatifs à l'exportation  
(2) Calcul avec un poulain de boucherie de poids mort de 170Kg et une production de 0.4 par jument  
(3) Calcul avec un poulain de boucherie de poids mort de 180Kg et une production de 0.3 par jument  
(4) Calcul avec un poulain de boucherie de poids mort de 190Kg et une production de 0.2 par jument  
(5) Calcul avec une jument utilisée 8 ans avec un poids mort de 340Kg  
(6) Calcul avec une jument utilisée 10 ans avec un poids mort de 360Kg  
(7) Calcul avec une jument utilisée 12 ans avec un poids mort de 380Kg  
(8) Taxation X  
(9) Taxation T  
(10) Taxation H



Annexe : 2

Elevage de chevaux de la race des Franches-Montagnes - coûts de production et revenu du segment naisseurs

### Surfaces nécessaires

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total
Consommation fourrage grossier	kg M.S.	12.00	360	4'320	12.00	360	4'320	12.00	360	4'320
Rendement des herbages	dt M.S / ha			45			55			65
Surface néces. par cheval élevé	ha			0.96			0.79			0.66
Surface néces. par cheval élevé	ha/an			0.97			0.80			0.67
Facteur UGB moyen	UGB / animal			1.00			1.00			1.00
Charge en bétail	UGB / ha			1.03			1.26			1.48

**MARGE BRUTE COMPARABLE DE LA SURFACE FOURRAGERE**

unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation</b>			-			-			-
Semences ha	0.96	50.00 (3)	48	0.79	37.50 (2)	29	0.66	30.00 (1)	20
Engrais ha	0.96	80.00	77	0.79	150.00	118	0.66	200.00	133
Phytosanitaires ha	0.96	30.00	29	0.79	40.00	31	0.66	50.00	33
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts spécifiques</b>			<b>154</b>			<b>179</b>			<b>186</b>
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>			<b>-154</b>			<b>-179</b>			<b>-186</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Réensemencement des prairies tous les 6 ans
- (2) Réensemencement des prairies tous les 8 ans
- (3) Réensemencement des prairies tous les 10 ans

### Paiements directs ← (7)

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Contributions à la surface	ha	0.96	925.60	889	0.79	1'040.00	817	0.66	1'040.00	691
Contributions UGBFG	UGBFG	0.99	621.00	612	0.99	690.00	681	0.99	690.00	681
Contributions GACD	UGB	0.99	730.00	720	0.99	730.00	720	0.99	432.00	426
Contributions SRPA	UGB	0.99		-	0.99	180.00	178	0.99	180.00	178
Prime jument	Poulain	0.80	400.00	320	0.90	400.00	360	1.00	400.00	400
<b>PAIEMENTS DIRECTS</b>				<b>2'541</b>			<b>2'755</b>			<b>2'375</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Domaine de 70 ha subissant l'échelonnement des contributions à la surface. 40 ha à 100% et 30 ha à 75%.

(2) Domaine non touché par l'échelonnement des contributions à la surface

(3) équivalents UGB pendant toute la durée d'élevage

(4) Domaine avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(5) Domaine en ZMI avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(6) Domaine en ZMII ne subissant pas l'échelonnement des contributions UGBFG

(7) Le calcul des paiements directs est défini par l'intensité fourragère définie sous "Surfaces nécessaires". Ainsi un système peu intensif apportera plus de paiement direct par animal.

**Budget de travail** rences Agridea

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		unités		total	unités		total	unités		total
Soins aux animaux	heure	33.80	(1) 1.00	34	28.60	(2) 1.00	29	26.00	(3) 1.00	26
Autres travaux et administration	heure	32.50	1.00	33	27.50	1.00	28	25.00	1.00	25
Travaux liés à la saillie	heure	8.00	1.00	8	6.00	1.00	6	3.00	1.00	3
Concours et préparation des animaux	heure	10.00	1.00	10	8.00	1.00	8	5.00	1.00	5
<b>Total chevaux</b>	<b>heure</b>			<b>84</b>			<b>70</b>			<b>59</b>
	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur
Prairies de fauche	heure	0.58	25.75	14.8	0.47	32.19	15.2	0.40	38.63	15.4
Pâturages	heure	0.38	5.00	1.9	0.31	5.00	1.6	0.27	5.00	1.3
				-			-			-
<b>Total herbages</b>	<b>heure</b>			<b>16.8</b>			<b>16.7</b>			<b>16.7</b>
<b>Total chevaux et herbages</b>	<b>heure</b>			<b>101</b>			<b>87</b>			<b>76</b>

(1) Référence ART pour des ateliers de 10 vaches allaitantes majorés de 30 % en raison de l'évacuation du fumier et de la surveillance nécessitant plus de temps

(2) Référence ART pour des ateliers de 10 vaches allaitantes majorés de 10 % en raison de l'évacuation du fumier et de la surveillance nécessitant plus de temps

(2) Référence ART pour des ateliers de 10 vaches allaitantes

**Coûts de structure**

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Paille	kg	2'520	(1) 0.18	454	1'800	(2) 0.18	324	1'440	(3) 0.18	259
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels attribués</b>			(13)	(4) 454			324			259
Entretien/rép./ass. bâtiments	UGB	0.99	180.00	(7) 178	0.99	120.00	(5) 118	0.99	100.00	(6) 99
Amortissement bâtiments	UGB	0.99	600.00	(8) 592	0.99	400.00	(7) 395	0.99	333.33	(8) 329
Dépenses de mécanisation	ha	0.96	848.58	(9) 815	0.79	848.58	(8) 667	0.66	848.58	(9) 564
Amortissement mécanisation	ha	0.96	424.33	(10) 407	0.79	424.33	(9) 333	0.66	424.33	(10) 282
Coûts généraux	ha	0.96	424.00	(10) 407	0.79	424.00	(10) 333	0.66	424.00	(10) 282
Intérêts et fermages	ha	0.96	489.00	(10) 469	0.79	489.00	(10) 384	0.66	489.00	(10) 325
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels non attribués</b>				2'868			2'230			1'880
<b>Coûts réels de structure</b>				3'321			2'554			2'139

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Intérêt du capital propre	ha	0.96	299.41	(12) 287	0.79	299.41	(12) 235	0.66	299.41	(12) 199
Rémunération du travail	heures	101.05	25.00	(11) 2'526	86.84	25.00	(11) 2'171	75.73	25.00	(11) 1'893
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure calculés</b>				2'814			2'406			2'092

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) 7 kg de paille / UGB / jour

(2) 5 kg de paille / UGB / jour

(3) 4 kg de paille / UGB / jour

(4) Investissement de 18'000.- / UGB x 1%

(5) Investissement de 12'000.- / UGB x 1%

(6) Investissement de 10'000.- / UGB x 1%

(7) Investissement amorti sur 30 ans

(8) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 66%

(9) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 33%

(10) Moyenne JU/ JB en zone de montagne

(11) Référence ART

(12) Capital propre moyen JU/ JB / ha x 3%

(13) Défini par l'intensité fourragère retenue sous "Surfaces nécessaires"

**BENEFICE CALCULE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
MBC cheval	-1'403	-544	180
MBC SF	-154	-179	-186
Paiements directs attribués	2'541	2'755	2'375
<b>Marge brute comparable</b>	<b>984</b>	<b>2'032</b>	<b>2'369</b>
Coûts réels de structure	-3'321	-2'554	-2'139
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>-2'337</b>	<b>-522</b>	<b>230</b>
Coûts de structure calculés	-2'814	-2'406	-2'092
<b>BENEFICE CALCULE</b>	<b>-5'151</b>	<b>-2'928</b>	<b>-1'863</b>

**REVENU DU TRAVAIL / HEURE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>-2'337</b>	<b>-522</b>	<b>230</b>
Intérêt du capital propre	-287	-235	-199
<b>Revenu du travail</b>	<b>-2'625</b>	<b>-757</b>	<b>31</b>
Temps de travail	101	87	76
<b>REVENU DU TRAVAIL / HEURE</b>	<b>-25.97</b>	<b>-8.72</b>	<b>0.41</b>

**COÛTS DE PRODUCTION**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Coûts spécifiques</b>	<b>2'506</b>	<b>1'924</b>	<b>1'443</b>
<b>Coûts réels de structure</b>	<b>3'321</b>	<b>2'554</b>	<b>2'139</b>
<b>Coûts de structure calculés</b>	<b>2'814</b>	<b>2'406</b>	<b>2'092</b>
<b>COÛTS DE PRODUCTION</b>	<b>8'641</b>	<b>6'884</b>	<b>5'674</b>

**MARGE BRUTE COMPARABLE ATELIER CHEVALIN**

	(1) unite	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Vente cheval de loisir de 3 ans	animal	0.90	6'000.00	5'400	0.90	6'750.00	6'075	0.90	7'500.00	6'750
Vente animal non-conforme	animal	0.10	1'000.00	100	0.10	1'100.00	110	0.10	1'200.00	120
Prime test en terrain	animal	0.90	350.00	315	0.90	375.00	338	0.90	400.00	360
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation</b>				<b>5'815</b>			<b>6'523</b>			<b>7'230</b>
Achat poulain de 6 mois	animal	1.00	1'300.00	1'300	1.00	1'400.00	1'400	1.00	1'500.00	1'500
Concentrés	kg	400.00	0.80	320	300.00	0.80	240	200.00	0.80	160
Complément minéral	kg	45.00	3.30	149	45.00	2.80	126	45.00	2.30	104
				-			-			-
Vermifuge		7.00	25.00	175	7.00	25.00	175	7.00	25.00	175
Vaccins		3.00	40.00	120	3.00	40.00	120	3.00	40.00	120
Autres frais vétérinaires		2.50	150.00	375	2.50	150.00	375	2.50	150.00	375
Parage des pieds		6.00	15.00	90	6.00	15.00	90	6.00	15.00	90
Ferrage		2.00	130.00	260	2.00	130.00	260	2.00	130.00	260
				-			-			-
Taxe test en terrain		1.00	140.00	140	1.00	140.00	140	1.00	140.00	140
Assurance chevaline		2.50	200.00	500	2.50	200.00	500	2.50	200.00	500
Divers		2.50	100.00	250	2.50	100.00	250	2.50	100.00	250
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts spécifiques</b>				<b>3'679</b>			<b>3'676</b>			<b>3'674</b>
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>				<b>2'137</b>			<b>2'847</b>			<b>3'557</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Prix de vente net déduction faite d'éventuels frais relatifs à l'exportation

**Surfaces nécessaires**

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total
Consommation fourrage grossier	kg M.S.	7.12	913	6'497	7.12	913	6'497	7.12	913	6'497
Rendement des herbages	dt M.S / ha		(1)	45			55			65
Surface néces. par cheval élevé	ha			1.44			1.18			1.00
Surface néces. par cheval élevé	ha/an			0.58			0.47			0.40
Facteur UGB moyen	UGB / animal			0.54			0.54			0.54
Charge en bétail	UGB / ha			0.94			1.14			1.35

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Selon nouvelles DBF 2009 : 26 dt de M.S. / an par cheval de 6 à 36 mois



**MARGE BRUTE COMPARABLE DE LA SURFACE FOURRAGERE**

unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation</b>			-			-			-
Semences ha	1.44	50.00 (3)	72	1.18	37.50 (2)	44	1.00	30.00 (1)	30
Engrais ha	1.44	80.00	116	1.18	150.00	177	1.00	200.00	200
Phytosanitaires ha	1.44	30.00	43	1.18	40.00	47	1.00	50.00	50
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts spécifiques</b>			<b>231</b>			<b>269</b>			<b>280</b>
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>			<b>-231</b>			<b>-269</b>			<b>-280</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Réensemencement des prairies tous les 6 ans
- (2) Réensemencement des prairies tous les 8 ans
- (3) Réensemencement des prairies tous les 10 ans

## Paiements directs

(7)

unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Contributions à la surface	ha	1.44	925.60	1.18	1'040.00	1'229	1.00	1'040.00	1'040
Contributions UGBFG	UGBFG	1.35	621.00	1.35	690.00	932	1.35	690.00	932
Contributions GACD	UGB	1.35	730.00	1.35	730.00	986	1.35	432.00	583
Contributions SRPA	UGB	1.35	-	1.35	180.00	243	1.35	180.00	243
<b>PAIEMENTS DIRECTS</b>			<b>3'160</b>	<b>3'389</b>			<b>2'797</b>		

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Domaine de 70 ha subissant l'échelonnement des contributions à la surface. 40 ha à 100% et 30 ha à 75%.

(2) Domaine non touché par l'échelonnement des contributions à la surface

(3) équivalents UGB pendant toute la durée d'élevage

(4) Domaine avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(5) Domaine en ZMI avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(6) Domaine en ZMII ne subissant pas l'échelonnement des contributions UGBFG

(7) Le calcul des paiements directs est défini par l'intensité fourragère définie sous "Surfaces nécessaires". Ainsi un système peu intensif apportera plus de paiement direct par animal.

**Budget de travail**

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		unités/an	années	total	unités/an	années	total	unités/an	années	total
Soins aux animaux	heure	39.00	2.50	98	33.00	2.50	83	21.60	2.50	54
Autres travaux, administration	heure	9.10	2.50	23	7.70	2.50	19	8.40	2.50	21
Débourrage, attelage, tests	heure	30.00	1.00	30	35.00	1.00	35	40.00	1.00	40
Commercialisation, promotion	heure	10.00	1.00	10	10.00	1.00	10	10.00	1.00	10
<b>Total chevaux</b>	<b>heure</b>			<b>160</b>			<b>147</b>			<b>125</b>
	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur
Prairies de fauche	ha	0.87	25.75	22	0.71	32.19	23	0.60	38.63	23
Pâturages	heure	0.58	5.00	3	0.47	5.00	2	0.40	5.00	2
				-			-			-
<b>Total herbages</b>	<b>heure</b>			<b>25</b>			<b>25</b>			<b>25</b>
<b>Total chevaux et herbages</b>	<b>heure</b>			<b>185</b>			<b>172</b>			<b>150</b>

## Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Référence ART augmentée de 30 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été
- (2) Référence ART augmentée de 30 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été
- (3) Référence ART augmentée de 10 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été
- (4) Référence ART augmentée de 10 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été
- (5) Référence ART augmentée de 20 % pour des génisses détenues en stabulation libre, en groupe de 20 avec pâture en été
- (6) Référence ART augmentée de 20 % pour des génisses détenues en stabulation libre, en groupe de 20 avec pâture en été
- (7) 60% de prairies de fauche (3 hivers et deux été)
- (8) 40% de prairies de fauche (3 hivers et deux été)
- (9) Référence ART : norme adaptée en fonction du nombre de coupes

**Coûts de structure**

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Paille	kg	2'365	(1) 0.18	426	2'070	(2) 0.18	373	1'774	(3) 0.18	319
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels attribués</b>				<b>426</b>			<b>373</b>			<b>319</b>
Entretien/rép./ass. bâtiments	UGB	1.35	(13) 180.00	(4) 243	1.35	(5) 120.00	(7) 162	1.35	(6) 100.00	(7) 135
Amortissement bâtiments	UGB	1.35	600.00	(8) 810	1.35	400.00	(8) 540	1.35	333.33	(8) 450
Dépenses de mécanisation	ha	1.44	848.58	(9) 1'225	1.18	848.58	(9) 1'002	1.00	848.58	(9) 848
Amortissement mécanisation	ha	1.44	424.33	(10) 613	1.18	424.33	(10) 501	1.00	424.33	(10) 424
Coûts généraux	ha	1.44	424.00	(10) 612	1.18	424.00	(10) 501	1.00	424.00	(10) 424
Intérêts et fermages	ha	1.44	489.00	(10) 706	1.18	489.00	(10) 578	1.00	489.00	(10) 489
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels non attribués</b>				<b>4'209</b>			<b>3'284</b>			<b>2'770</b>
<b>Coûts réels de structure</b>				<b>4'635</b>			<b>3'657</b>			<b>3'089</b>

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Intérêt du capital propre	ha	1.44	299.41	(12) 432	1.18	299.41	(12) 354	1.00	299.41	(12) 299
Rémunération du travail	heures	185.44	25.00	(11) 4'636	171.93	25.00	(11) 4'298	150.16	25.00	(11) 3'754
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure calculés</b>				<b>5'068</b>			<b>4'652</b>			<b>4'053</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) 8 kg de paille / UGB / jour d'hiver

(2) 7 kg de paille / UGB / jour d'hiver

(3) 6 kg de paille / UGB / jour d'hiver

(4) Investissement de 18'000.- / UGB x 1%

(5) Investissement de 12'000.- / UGB x 1%

(6) Investissement de 10'000.- / UGB x 1%

(7) Investissement amorti sur 30 ans

(8) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 66%

(9) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 33%

(10) Moyenne JU/ JB en zone de montagne

(11) Référence ART

(12) Capital propre moyen JU/ JB / ha x 3%

(13) Défini par l'intensité fourragère retenue sous "Surfaces nécessaires"

**BENEFICE CALCULE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
MBC cheval	2'137	2'847	3'557
MBC SF	-231	-269	-280
Paiements directs attribués	3'160	3'389	2'797
<b>Marge brute comparable</b>	<b>5'066</b>	<b>5'966</b>	<b>6'074</b>
Coûts réels de structure	-4'635	-3'657	-3'089
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>431</b>	<b>2'310</b>	<b>2'985</b>
Coûts de structure calculés	-5'068	-4'652	-4'053
<b>BENEFICE CALCULE</b>	<b>-4'637</b>	<b>-2'342</b>	<b>-1'069</b>

**REVENU DU TRAVAIL / HEURE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>431</b>	<b>2'310</b>	<b>2'985</b>
Intérêt du capital propre	-432	-354	-299
<b>Revenu du travail</b>	<b>-1</b>	<b>1'956</b>	<b>2'685</b>
Temps de travail	185	172	150
<b>REVENU DU TRAVAIL / HEURE</b>	<b>-0.01</b>	<b>11.38</b>	<b>17.88</b>

**COÛTS DE PRODUCTION**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Coûts spécifiques</b>	<b>3'679</b>	<b>3'676</b>	<b>3'674</b>
<b>Coûts réels de structure</b>	<b>4'635</b>	<b>3'657</b>	<b>3'089</b>
<b>Coûts de structure calculés</b>	<b>5'068</b>	<b>4'652</b>	<b>4'053</b>
<b>COÛTS DE PRODUCTION</b>	<b>13'382</b>	<b>11'985</b>	<b>10'816</b>



Courtemelon  
Case postale 131  
CH-2852 Courtételle  
t +41 32 420 74 12  
f +41 32 420 74 01  
info@terroir-jura.ch

## Le Jura, berceau du cheval Franches-Montagnes

# Charte de qualité "Spécialité du Canton du Jura"

### 1. Produit

Cheval de la race des Franches-Montagnes, âgé au minimum de 30 mois. Il doit être né et avoir été élevé dans le canton du Jura.

### 2. Exigences concernant la race

Seuls les sujets de la race des Franches-Montagnes avec certificat d'origine sont concernés.

Tous les ascendants connus du cheval doivent être inscrits au Stud-Book suisse de la race Franches-Montagnes.

Les ascendants directs du cheval doivent être nés en Suisse.

### 3. Exigences relatives au cheval

- *Le cheval de race Franches-Montagnes a bon caractère, il est sobre, précoce, endurant et facile à éduquer.*

Le cheval doit être sain et franc. Sa hauteur au garrot doit se situer entre 150 et 160 cm.

Les chevaux tarés, ombrageux ou présentant des symptômes de maladies sont exclus.

La moyenne des trois notes de modèle et d'allures doit être supérieure ou égale à 6, sans note inférieure à 5.

Le test en terrain doit être réussi dans les disciplines Attelage et Equitation avec des notes moyennes supérieures ou égales à 6, sans note inférieure à 5.

### 4. Cadre naturel d'élevage et santé

- *Les vastes pâturages jurassiens ainsi que le sol fortement calcaire conviennent particulièrement bien à l'élevage chevalin. Ces facteurs sont garant du bon développement et de la robustesse du cheval de race Franches-Montagnes.*

Le pâturage constitue l'aire de détente du cheval.

En hiver le cheval est sorti tous les jours pendant 1 heure au moins, si les conditions météorologiques le permettent. A cet effet, il dispose d'un parc aménagé de 15 ares au moins, situé à proximité de l'écurie.



# Commission cantonale des marques

Courtemelon / Case postale 131  
2852 Courtételle

Tél. : 032/420 74 00

Fax : 032/420 74 01

Venez visiter notre site internet : <http://www.jura.ch/specialite>

## 5. Exigences relatives à l'exploitation

L'exploitation du propriétaire et détenteur du cheval doit être située dans le canton.

L'exploitation doit répondre aux conditions de la production biologique ou de la PI ; les exigences formulées dans les ordonnances fédérales sur la protection des animaux et des eaux doivent être respectées.

Pour les détenteurs non reconnus au sens de l'ordonnance sur la terminologie agricole, les exigences formulées dans les ordonnances fédérales sur la protection des animaux et des eaux doivent être également respectées.

## 6. Alimentation

Les fourrages grossiers constituent la ration de base du cheval.

L'alimentation doit être équilibrée avec des compléments en énergie, protéine, sels minéraux, vitamines, oligo-éléments, conformes aux besoins du cheval.

## 7. Obligations du propriétaire du cheval

Le propriétaire doit être membre actif d'un syndicat chevalin jurassien et contribuer à la mise en valeur des chevaux dans la région.

## 8. Contrôles

Les contrôles sont effectués par les instances officielles et/ou les organismes mandatés.

## 9. Droit d'utilisation de la marque « Spécialité du Canton du Jura »

Le droit d'utilisation de la marque est de durée indéterminée.

La marque peut être retirée pour des motifs de non-conformité aux exigences de la présente charte de qualité.

Lieu : ..... Date : ..... Signature : .....

## Annexe 5:

Formation dans le domaine du cheval : thématiques, publics cibles, niveau à atteindre par les éleveurs selon le degré de formation

Thématique	Public			Niveau à atteindre <u>chez les éleveurs</u> selon le degré de formation		
	Eleveurs	Prof. cheval	Amateurs	CFC	FPS <sup>1</sup>	FC <sup>2</sup>
<b>Garde des chevaux</b>						
Eth (méthodes traditionnelles)	X	X	X	M	P	
Gestion d'entreprise	X	X		B	P	
Droit	X	X	X	B	P	
Alimentation	X	X	X	M	P	
Infrastructures	X	X	X	M	P	
<b>Elevage</b>						
Zootecnie	X	X		M	P	
Techniques de reproduction	X	X		M	P	
<b>Santé des chevaux</b>						
Pévention	X	X	X	M	P	
Traitements	X	X		B	P	
<b>Ethologie</b>						
Méthodes douces	X	X	X	B	M	P
Comportement	X	X	X	B	P	
Protection des animaux	X	X	X	B	P	
<b>Utilisation des chevaux</b>						
Formation des jeunes chevaux équitation	X	X		B	M	P
Equitation	X	X	X	B		
Compétition		X	X			
Formation des jeunes chevaux attelage	X	X		B	M	P
Attelage	X	X	X	B	M	P
Travail	X	X			M	P
<b>Prévention des accidents</b>						
Installations	X	X	X	M	P	P
Utilisation	X	X	X	M	P	P
Comportement	X	X	X	M	P	P
<b>Marketing</b>						
Etude de marché	X	X		B	P	P
Promotion	X	X			P	P
Calcul de prix	X	X			P	P
Présentation	X	X			P	P
Négociation	X	X			P	P

Légende : B = base M = Moyen P = professionnel

<sup>1</sup> Formation professionnelle supérieure (brevet maîtrise)

<sup>2</sup> Formation continue



**MARGE BRUTE COMPARABLE ATELIER CHEVALIN - JUMENT ET POULAIN**

(1)	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Poulain pour l'élevage	animal	0.40	1'300.00	(8) 520	0.60	1'400.00	840	0.80	1'500.00	(10) 1'200
Poulain de boucherie	Kg PM	68.00	(2) 7.00	476	54.00	(3) 8.00	(9) 432	38.00	(4) 8.20	312
Jument éliminée	Kg PM	42.50	2.50	106	36.00	3.00	108	31.67	3.50	111
<b>Prestation</b>				(5) 1'102			(6) 1'380			(7) 1'622
Achat jument	animal	0.13	7'000.00	875	0.10	6'500.00	650	0.08	6'000.00	500
transport (étalon)	fois	2.00	100.00	200	1.50	75.00	113	1.00	50.00	50
IA, saillie	fois	1.00	170.00	170	1.00	170.00	170	1.00	170.00	170
Examen ultrason	fois	1.00	100.00	100	1.00	100.00	100	1.00	100.00	100
Avoine,orge	kg	300.00	0.79	237	200.00	0.79	158	100.00	0.79	79
Sel bétail	kg	8.00	0.46	4	8.00	0.46	4	8.00	0.46	4
Minéraux	kg	7.00	2.85	20	7.00	2.85	20	7.00	2.85	20
Veterinaire		1.00	180.00	180	1.00	150.00	150	1.00	120.00	120
Ferrage	fois	4.00	50.00	200	2.00	50.00	100			-
Soin au sabots	fois	1.00	20.00	20	3.00	20.00	60	5.00	20.00	100
Contribution syndicat et certificat d'ascendance		1.00	100.00	100	1.00	100.00	100	1.00	100.00	100
Assurance chevaline		1.00	400.00	400	1.00	300.00	300	1.00	200.00	200
<b>Coûts spécifiques</b>				2'506			1'924			1'443
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>				-1'403			-544			180

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Prix de vente net déduction faite d'éventuels frais relatifs à l'exportation  
(2) Calcul avec un poulain de boucherie de poids mort de 170Kg et une production de 0.4 par jument  
(3) Calcul avec un poulain de boucherie de poids mort de 180Kg et une production de 0.3 par jument  
(4) Calcul avec un poulain de boucherie de poids mort de 190Kg et une production de 0.2 par jument  
(5) Calcul avec une jument utilisée 8 ans avec un poids mort de 340Kg  
(6) Calcul avec une jument utilisée 10 ans avec un poids mort de 360Kg  
(7) Calcul avec une jument utilisée 12 ans avec un poids mort de 380Kg  
(8) Taxation X  
(9) Taxation T  
(10) Taxation H

**Surfaces nécessaires**

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total
Consommation fourrage grossier	kg M.S.	6.72	360	2'419	6.72	360	2'419	6.72	360	2'419
Rendement des herbages	dt M.S / ha			55			65			75
Surface néces. par cheval élevé	ha			0.44			0.37			0.32
Surface néces. par cheval élevé	ha/an			0.45			0.38			0.33
Facteur UGB moyen	UGB / animal			1.00			1.00			1.00
Charge en bétail	UGB / ha			2.24			2.65			3.06

La consommation de fourrage a été diminuée de 44% compte tenu de l'estivage pendant 160 jours sur les 365.

Augmentation du rendement / ha de 55 à 65 dt / ha

**MARGE BRUTE COMPARABLE DE LA SURFACE FOURRAGERE**

unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation</b>			-			-			-
Semences ha	0.44	50.00 (3)	22	0.37	37.50 (2)	14	0.32	30.00 (1)	10
Engrais ha	0.44	80.00	35	0.37	150.00	56	0.32	200.00	65
Phytosanitaires ha	0.44	30.00	13	0.37	40.00	15	0.32	50.00	16
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts spécifiques</b>			<b>70</b>			<b>85</b>			<b>90</b>
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>			<b>-70</b>			<b>-85</b>			<b>-90</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Réensemencement des prairies tous les 6 ans
- (2) Réensemencement des prairies tous les 8 ans
- (3) Réensemencement des prairies tous les 10 ans

## Paiements directs

(7)

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Contributions à la surface	ha	0.44	925.60	407	0.37	1'040.00	387	0.32	1'040.00	335
Contributions UGBFG	UGBFG	0.99	621.00	612	0.99	690.00	681	0.99	690.00	681
Contributions GACD	UGB	0.99	730.00	720	0.99	730.00	720	0.99	432.00	426
Contributions SRPA	UGB	0.99		-	0.99	180.00	178	0.99	180.00	178
Prime jument	Poulain	0.80	400.00	320	0.90	400.00	360	1.00	400.00	400
<b>PAIEMENTS DIRECTS</b>				<b>2'060</b>			<b>2'325</b>			<b>2'020</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Domaine de 70 ha subissant l'échelonnement des contributions à la surface. 40 ha à 100% et 30 ha à 75%.

(2) Domaine non touché par l'échelonnement des contributions à la surface

(3) équivalents UGB pendant toute la durée d'élevage

(4) Domaine avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(5) Domaine en ZMI avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(6) Domaine en ZMII ne subissant pas l'échelonnement des contributions UGBFG

(7) Le calcul des paiements directs est défini par l'intensité fourragère définie sous "Surfaces nécessaires". Ainsi un système peu intensif apportera plus de paiement direct par animal.

**Budget de travail** rences Agridea

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		unités		total	unités		total	unités		total
Soins aux animaux	heure	33.80	(1) 1.00	34	28.60	(2) 1.00	29	26.00	(3) 1.00	26
Autres travaux et administration	heure	32.50	(1) 1.00	33	27.50	(2) 1.00	28	25.00	(3) 1.00	25
Travaux liés à la saillie	heure	8.00	1.00	8	6.00	1.00	6	3.00	1.00	3
Concours et préparation des animaux	heure	10.00	1.00	10	8.00	1.00	8	5.00	1.00	5
<b>Total chevaux</b>	<b>heure</b>			<b>84</b>			<b>70</b>			<b>59</b>
	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur
Prairies de fauche	heure	0.26	25.75	6.8	0.22	32.19	7.2	0.19	38.63	7.5
Pâturages	heure	0.18	5.00	0.9	0.15	5.00	0.7	0.13	5.00	0.6
				-			-			-
<b>Total herbages</b>	<b>heure</b>			<b>7.7</b>			<b>7.9</b>			<b>8.1</b>
<b>Total chevaux et herbages</b>	<b>heure</b>			<b>92</b>			<b>78</b>			<b>67</b>

(1) Référence ART pour des ateliers de 10 vaches allaitantes majorés de 30 % en raison de l'évacuation du fumier et de la surveillance nécessitant plus de temps

(2) Référence ART pour des ateliers de 10 vaches allaitantes majorés de 10 % en raison de l'évacuation du fumier et de la surveillance nécessitant plus de temps

(2) Référence ART pour des ateliers de 10 vaches allaitantes

## Coûts de structure

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Paille	kg	2'520	(1) 0.18	454	1'800	(2) 0.18	324	1'440	(3) 0.18	259
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels attribués</b>				<b>454</b>			<b>324</b>			<b>259</b>
Entretien/rép./ass. bâtiments	UGB	0.99	(13) 180.00	(7) 178	0.99	(5) 120.00	118	0.99	(6) 100.00	(7) 99
Amortissement bâtiments	UGB	0.99	600.00	(8) 592	0.99	266.67	(8) 263	0.99	333.33	(8) 329
Dépenses de mécanisation	ha	0.44	848.58	(9) 373	0.37	848.58	(9) 316	0.32	848.58	(9) 274
Amortissement mécanisation	ha	0.44	424.33	(10) 187	0.37	424.33	(10) 158	0.32	424.33	(10) 137
Coûts généraux	ha	0.44	424.00	(10) 186	0.37	424.00	(10) 158	0.32	424.00	(10) 137
Intérêts et fermages	ha	0.44	489.00	(10) 215	0.37	489.00	(10) 182	0.32	489.00	(10) 158
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels non attribués</b>				<b>1'731</b>			<b>1'195</b>			<b>1'132</b>
<b>Coûts réels de structure</b>				<b>2'184</b>			<b>1'519</b>			<b>1'392</b>

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Intérêt du capital propre	ha	0.44	299.41	(12) 132	0.37	299.41	(12) 111	0.32	299.41	(12) 97
Rémunération du travail	heures	91.98	25.00	(11) 2'299	78.03	25.00	(11) 1'951	67.12	25.00	(11) 1'678
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure calculés</b>				<b>2'431</b>			<b>2'062</b>			<b>1'775</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) 7 kg de paille / UGB / jour

(2) 5 kg de paille / UGB / jour

(3) 4 kg de paille / UGB / jour

(4) Investissement de 18'000.- / UGB x 1%

(5) Investissement de 12'000.- / UGB x 1%

(6) Investissement de 10'000.- / UGB x 1%

(7) Investissement amorti sur 30 ans

(8) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 66%

(9) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 33%

(10) Moyenne JU/ JB en zone de montagne

(11) Référence ART

(12) Capital propre moyen JU/ JB / ha x 3%

(13) Défini par l'intensité fourragère retenue sous "Surfaces nécessaires"

(7)

Diminution de l'investissement à amortir de Fr. 12'000.- à Fr. 8'000.- en raison de subventions à la construction

**BENEFICE CALCULE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
MBC cheval	-1'403	-544	180
MBC SF	-70	-85	-90
Paiements directs attribués	2'060	2'325	2'020
<b>Marge brute comparable</b>	<b>586</b>	<b>1'696</b>	<b>2'109</b>
Coûts réels de structure	-2'184	-1'519	-1'392
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>-1'599</b>	<b>177</b>	<b>717</b>
Coûts de structure calculés	-2'431	-2'062	-1'775
<b>BENEFICE CALCULE</b>	<b>-4'030</b>	<b>-1'885</b>	<b>-1'057</b>

**REVENU DU TRAVAIL / HEURE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>-1'599</b>	<b>177</b>	<b>717</b>
Intérêt du capital propre	-132	-111	-97
<b>Revenu du travail</b>	<b>-1'730</b>	<b>66</b>	<b>621</b>
Temps de travail	92	78	67
<b>REVENU DU TRAVAIL / HEURE</b>	<b>-18.81</b>	<b>0.85</b>	<b>9.25</b>

**COÛTS DE PRODUCTION**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Coûts spécifiques</b>	<b>2'506</b>	<b>1'924</b>	<b>1'443</b>
<b>Coûts réels de structure</b>	<b>2'184</b>	<b>1'519</b>	<b>1'392</b>
<b>Coûts de structure calculés</b>	<b>2'431</b>	<b>2'062</b>	<b>1'775</b>
<b>COÛTS DE PRODUCTION</b>	<b>7'121</b>	<b>5'505</b>	<b>4'609</b>

Annexe : 7

Elevage de chevaux de la race des Franches-Montagnes - coûts de production segment élevage - variante optimisée

### MARGE BRUTE COMPARABLE ATELIER CHEVALIN

	(1) unite	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Vente cheval de loisir de 3 ans	animal	0.90	6'000.00	5'400	0.90	6'750.00	6'075	0.90	7'500.00	6'750
Vente animal non-conforme	animal	0.10	1'000.00	100	0.10	1'100.00	110	0.10	1'200.00	120
Prime test en terrain	animal	0.90	350.00	315	0.90	375.00	338	0.90	400.00	360
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation</b>				<b>5'815</b>			<b>6'523</b>			<b>7'230</b>
Achat poulain de 6 mois	animal	1.00	1'300.00	1'300	1.00	1'400.00	1'400	1.00	1'500.00	1'500
Concentrés	kg	400.00	0.80	320	300.00	0.80	240	200.00	0.80	160
Complément minéral	kg	45.00	3.30	149	45.00	2.80	126	45.00	2.30	104
				-			-			-
Vermifuge		7.00	25.00	175	7.00	25.00	175	7.00	25.00	175
Vaccins		3.00	40.00	120	3.00	40.00	120	3.00	40.00	120
Autres frais vétérinaires		2.50	150.00	375	2.50	150.00	375	2.50	150.00	375
Parage des pieds		6.00	15.00	90	6.00	15.00	90	6.00	15.00	90
Ferrage		2.00	130.00	260	2.00	130.00	260	2.00	130.00	260
				-			-			-
Taxe test en terrain		1.00	140.00	140	1.00	140.00	140	1.00	140.00	140
Assurance chevaline		2.50	200.00	500	2.50	200.00	500	2.50	200.00	500
Divers		2.50	100.00	250	2.50	100.00	250	2.50	100.00	250
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts spécifiques</b>				<b>3'679</b>			<b>3'676</b>			<b>3'674</b>
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>				<b>2'137</b>			<b>2'847</b>			<b>3'557</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Prix de vente net déduction faite d'éventuels frais relatifs à l'exportation



**Surfaces nécessaires**

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total	qté / jour	jours	total
Consommation fourrage grossier	kg M.S.	4.63	913	4'223	4.63	913	4'223	4.63	913	4'223
Rendement des herbages	dt M.S / ha			55			65			75
Surface néces. par cheval élevé	ha			0.77			0.65			0.56
Surface néces. par cheval élevé	ha/an			0.31			0.26			0.23
Facteur UGB moyen	UGB / animal			0.54			0.54			0.54
Charge en bétail	UGB / ha			1.76			2.08			2.40

Augmentation du rendement / ha de 55 à 65 dt / ha

(1)

La consommation de fourrage a été diminuée de 35% compte tenu de l'estivage pendant 2 x 160 jours sur les 913.

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Selon nouvelles DBF 2009 : 26 dt de M.S. / an par cheval de 6 à 36 mois

Annexe : 7

Elevage de chevaux de la race des Franches-Montagnes - coûts de production segment élevage - variante optimisée

### MARGE BRUTE COMPARABLE DE LA SURFACE FOURRAGERE

unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Prestation</b>			-			-			-
Semences ha	0.77	50.00 (3)	38	0.65	37.50 (2)	24	0.56	30.00 (1)	17
Engrais ha	0.77	80.00	61	0.65	150.00	97	0.56	200.00	113
Phytosanitaires ha	0.77	30.00	23	0.65	40.00	26	0.56	50.00	28
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts spécifiques</b>			<b>123</b>			<b>148</b>			<b>158</b>
<b>MARGE BRUTE COMPARABLE</b>			<b>-123</b>			<b>-148</b>			<b>-158</b>

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Réensemencement des prairies tous les 6 ans
- (2) Réensemencement des prairies tous les 8 ans
- (3) Réensemencement des prairies tous les 10 ans

## Paiements directs

(7)

unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Contributions à la surface	ha	0.77	925.60	0.65	1'040.00	676	0.56	1'040.00	586
Contributions UGBFG	UGBFG	1.35	621.00	1.35	690.00	932	1.35	690.00	932
Contributions GACD	UGB	1.35	730.00	1.35	730.00	986	1.35	432.00	583
Contributions SRPA	UGB	1.35	-	1.35	180.00	243	1.35	180.00	243
<b>PAIEMENTS DIRECTS</b>			<b>2'535</b>	<b>2'836</b>			<b>2'343</b>		

## Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) Domaine de 70 ha subissant l'échelonnement des contributions à la surface. 40 ha à 100% et 30 ha à 75%.

(2) Domaine non touché par l'échelonnement des contributions à la surface

(3) équivalents UGB pendant toute la durée d'élevage

(4) Domaine avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(5) Domaine en ZMI avec 75 UGB subissant l'échelonnement des contributions. 55 UGBFG à 100% et 20 UGBFG à 75%.

(6) Domaine en ZMII ne subissant pas l'échelonnement des contributions UGBFG

(7) Le calcul des paiements directs est défini par l'intensité fourragère définie sous "Surfaces nécessaires". Ainsi un système peu intensif apportera plus de paiement direct par animal.

**Budget de travail**

unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste			
	unités/an	années	total	unités/an	années	total	unités/an	années	total	
Soins aux animaux	heure	39.00	2.50	98	33.00	2.50	83	21.60	2.50	54
Autres travaux, administration	heure	9.10	2.50	23	7.70	2.50	19	8.40	2.50	21
Débourrage, attelage, tests	heure	30.00	1.00	30	35.00	1.00	35	40.00	1.00	40
Commercialisation, promotion	heure	10.00	1.00	10	10.00	1.00	10	10.00	1.00	10
<b>Total chevaux</b>	<b>heure</b>			<b>160</b>			<b>147</b>			<b>125</b>
unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste			
	unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur	unités	heures/unité	valeur	
Prairies de fauche	ha	0.46	25.75	12	0.39	32.19	13	0.34	38.63	13
Pâturages	heure	0.31	5.00	2	0.26	5.00	1	0.23	5.00	1
			-			-			-	
<b>Total herbages</b>	<b>heure</b>			<b>13</b>			<b>14</b>			<b>14</b>
<b>Total chevaux et herbages</b>	<b>heure</b>			<b>174</b>			<b>161</b>			<b>139</b>

## Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

- (1) Référence ART augmentée de 30 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été  
(2) Référence ART augmentée de 30 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été  
(3) Référence ART augmentée de 10 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été  
(4) Référence ART augmentée de 10 % pour des génisses détenues à l'attache, en groupe de 10 avec pâture en été  
(5) Référence ART augmentée de 20 % pour des génisses détenues en stabulation libre, en groupe de 20 avec pâture en été  
(6) Référence ART augmentée de 20 % pour des génisses détenues en stabulation libre, en groupe de 20 avec pâture en été  
(7) 60% de prairies de fauche (3 hivers et deux été)  
(8) 40% de prairies de fauche (3 hivers et deux été)  
(9) Référence ART : norme adaptée en fonction du nombre de coupes

## Coûts de structure

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Paille	kg	2'365	(1) 0.18	426	2'070	(2) 0.18	373	1'774	(3) 0.18	319
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels attribués</b>			(13)	(4) 426		(5)	373		(6)	319
Entretien/rép./ass. bâtiments	UGB	1.35	180.00	(7) 243	1.35	120.00	162	1.35	100.00	(7) 135
Amortissement bâtiments	UGB	1.35	600.00	(8) 810	1.35	266.67	(8) 360	1.35	333.33	(8) 450
Dépenses de mécanisation	ha	0.77	848.58	(9) 652	0.65	848.58	(9) 551	0.56	848.58	(9) 478
Amortissement mécanisation	ha	0.77	424.33	(10) 326	0.65	424.33	(10) 276	0.56	424.33	(10) 239
Coûts généraux	ha	0.77	424.00	(10) 326	0.65	424.00	(10) 275	0.56	424.00	(10) 239
Intérêts et fermages	ha	0.77	489.00	(10) 375	0.65	489.00	(10) 318	0.56	489.00	(10) 275
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure réels non attribués</b>				2'731			1'942			1'816
<b>Coûts réels de structure</b>				3'157			2'315			2'135

	unité	scénario pessimiste			scénario moyen			scénario optimiste		
		quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur	quantité	prix unitaire	valeur
Intérêt du capital propre	ha	0.77	299.41	(12) 230	0.65	299.41	(12) 195	0.56	299.41	(12) 169
Rémunération du travail	heures	173.65	25.00	(11) 4'341	160.60	25.00	(11) 4'015	139.18	25.00	(11) 3'479
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Coûts de structure calculés</b>				4'571			4'209			3'648

Commentaires relatifs aux hypothèses de calculs

(1) 8 kg de paille / UGB / jour d'hiver

(2) 7 kg de paille / UGB / jour d'hiver

(3) 6 kg de paille / UGB / jour d'hiver

(4) Investissement de 18'000.- / UGB x 1%

(5) Investissement de 12'000.- / UGB x 1%

(6) Investissement de 10'000.- / UGB x 1%

(7) Investissement amorti sur 30 ans

(8) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 66%

(9) Moyenne JU/ JB en zone de montagne x 33%

(10) Moyenne JU/ JB en zone de montagne

(11) Référence ART

(12) Capital propre moyen JU/ JB / ha x 3%

(13) Défini par l'intensité fourragère retenue sous "Surfaces nécessaires"

(7)  
Diminution de l'investissement à amortir de Fr. 12'000.- à Fr. 8'000.- en raison de subventions à la construction

**BENEFICE CALCULE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
MBC cheval	2'137	2'847	3'557
MBC SF	-123	-148	-158
Paiements directs attribués	2'535	2'836	2'343
<b>Marge brute comparable</b>	<b>4'548</b>	<b>5'534</b>	<b>5'742</b>
Coûts réels de structure	-3'157	-2'315	-2'135
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>1'391</b>	<b>3'220</b>	<b>3'607</b>
Coûts de structure calculés	-4'571	-4'209	-3'648
<b>BENEFICE CALCULE</b>	<b>-3'180</b>	<b>-990</b>	<b>-41</b>

**REVENU DU TRAVAIL / HEURE**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Revenu de l'activité</b>	<b>1'391</b>	<b>3'220</b>	<b>3'607</b>
Intérêt du capital propre	-230	-195	-169
<b>Revenu du travail</b>	<b>1'161</b>	<b>3'025</b>	<b>3'438</b>
Temps de travail	174	161	139
<b>REVENU DU TRAVAIL / HEURE</b>	<b>6.69</b>	<b>18.84</b>	<b>24.71</b>

**COÛTS DE PRODUCTION**

	scénario pessimiste valeur	scénario moyen valeur	scénario optimiste valeur
<b>Coûts spécifiques</b>	<b>3'679</b>	<b>3'676</b>	<b>3'674</b>
<b>Coûts réels de structure</b>	<b>3'157</b>	<b>2'315</b>	<b>2'135</b>
<b>Coûts de structure calculés</b>	<b>4'571</b>	<b>4'209</b>	<b>3'648</b>
<b>COÛTS DE PRODUCTION</b>	<b>11'407</b>	<b>10'200</b>	<b>9'457</b>

**Ballade en char attelé de 12 places avec 2 chevaux**

	Cheval adulte					Jument poulinière				
	Unités	Prix [Fr./unité]	Total [Fr./unité]	Travail [h./unité]	Travail total [h.]	Unités	Prix [Fr./unité]	Total [Fr./unité]	Travail [h./unité]	Travail total [h.]
<b>Prestations</b>										
Vente de prestations	75.00	135	10'125	2.80	210	75.00	135	10'125	2.80	210
<b>Total des prestations</b>			<b>10'125</b>		<b>210</b>			<b>10'125</b>		<b>210</b>
<b>Coûts variables</b>										
Administration, publicité	75.00	4	300	0.50	38	75.00	4	300	0.50	38
<b>Total des coûts variables</b>			<b>300</b>		<b>38</b>			<b>300</b>		<b>38</b>
<b>Coûts fixes</b>										
Coûts du matériel (amort., entretien, réparation)	1.00	1'250	1'250	5.00	5	1.00	1'250	1'250	5.00	5
Coûts des chevaux (revenu activité cheval)	2.00	2'104	4'208	77.00	154	2.00	522	1'044	87.00	174
<b>Total des coûts fixes</b>			<b>5'458</b>		<b>159</b>			<b>2'294</b>		<b>179</b>
<b>Revenu de l'activité</b>			<b>4'367</b>		<b>407</b>			<b>7'531</b>		<b>427</b>
<b>Revenu de l'activité / heure de travail</b>			<b>10.74</b>					<b>17.66</b>		

**Ballade à cheval en groupe de 4 cavaliers avec un guide**

	Cheval adulte					Jument poulinière				
	Unités	Prix [Fr./unité]	Total [Fr./unité]	Travail [h./unité]	Travail total [h.]	Unités	Prix [Fr./unité]	Total [Fr./unité]	Travail [h./unité]	Travail total [h.]
<b>Prestations</b>										
Vente de prestations	100.00	120	12'000	1.50	150	100.00	120	12'000	1.50	150
<b>Total des prestations</b>			<b>12'000</b>		<b>150</b>			<b>12'000</b>		<b>150</b>
<b>Coûts variables</b>										
Administration, publicité	100.00	10	1'000	1.50	150	100.00	10	1'000	1.50	150
<b>Total des coûts variables</b>			<b>1'000</b>		<b>150</b>			<b>1'000</b>		<b>150</b>
<b>Coûts fixes</b>										
Coûts du matériel (amort., entretien, réparation)	1.00	750	750	5.00	5	1.00	750	750	5.00	5
Coûts des chevaux (revenu activité cheval)	5.00	2'104	10'520	77.00	385	5.00	522	2'610	87.00	435
<b>Total des coûts fixes</b>			<b>11'270</b>		<b>390</b>			<b>3'360</b>		<b>440</b>
<b>Revenu de l'activité</b>			<b>-270</b>		<b>690</b>			<b>7'640</b>		<b>740</b>
<b>Revenu de l'activité / heure de travail</b>			<b>-0.39</b>					<b>10.32</b>		



**Roulotte tzigane avec 1 cheval**

	Cheval adulte					Jument poulinière				
	Unités	Prix [Fr./unité]	Total [Fr./unité]	Travail [h./unité]	Travail total [h.]	Unités	Prix [Fr./unité]	Total [Fr./unité]	Travail [h./unité]	Travail total [h.]
<b>Prestations</b>										
Vente de prestations	1'200.00	55	66'000	0.33	396	1'200.00	55	66'000	0.33	396
<b>Total des prestations</b>			<b>66'000</b>		<b>396</b>			<b>66'000</b>		<b>396</b>
<b>Coûts variables</b>										
Administration, publicité	1'200.00	2	2'400	0.30	360	1'200.00	2	2'400	0.30	360
<b>Total des coûts variables</b>			<b>2'400</b>		<b>360</b>			<b>2'400</b>		<b>360</b>
<b>Coûts fixes</b>										
Coûts du matériel (amort., entretien, réparation)	1.00	4'100	4'100	30.00	30	1.00	4'100	4'100	30.00	30
Coûts des chevaux (revenu activité cheval)	1.00	2'104	2'104	77.00	77	1.00	522	522	87.00	87
<b>Total des coûts fixes</b>			<b>6'204</b>		<b>107</b>			<b>4'622</b>		<b>117</b>
<b>Revenu de l'activité</b>			<b>57'396</b>		<b>863</b>			<b>58'978</b>		<b>873</b>
<b>Revenu de l'activité / heure de travail</b>			<b>66.51</b>					<b>67.56</b>		

## Annexe 9:

**Contributions du Canton du Jura pour l'élevage chevalin: budget 2010**

Mesure	Base légale: Décret sur l'élevage	Unité	Montant par unité	Montant total
Subvention à l'exportation	7 + 26	cheval	750.-	SFr. 160'000.00
Ecoulement des chevaux et promotion (liste des chevaux)	7 al.2 + 8 al. 3			SFr. 40'000.00
Subventions à l'organisation de manifestations et à la participation aux expositions	8 al.1 + 2			SFr. 5'000.00
Frais de concours et indemnités experts	14 al.4 + 15			SFr. 4'000.00
Étalons reproducteurs FM et DS	29 a)	étalon	400 à 800.-	
Poulains étalons FM de 2 ans	29 b)	poulain étalon	200 à 400.-	
Juments suitées DS	29 c)	jument DS	220.-	
Test en terrain attelage et équitation FM	30 a)	cheval 3 ans	250 à 300.-	
Test en terrain équitation DS	30 a)	cheval 3 ans	250 à 300.-	
Jument élite FM	30 b)		250.-	
Swiss Bred Classic	30 b)		250.-	
Qualification finale Promotion CH	30 c)	cheval 3 à 6 ans	500.-	SFr. 102'000.00
Qualification sport et loisirs	30 c)	cheval 3 à 6 ans	300.-	
Organisation épreuve Promotion CH	30 d)	concours	500.-	
Prime de troupeau	31	cheval inscrit registre généalogique	15.-	SFr. 14'000.00
Approbation des étalons	32 al.1	étalon approuvé	600 à 800.-	
Étalons ayant échoué à l'approbation	32 al.2	étalon	250.-	SFr. 4'000.00
<b>TOTAL</b>				<b>SFr. 379'000.00</b>